



Rapport sur la responsabilité environnementale,  
sociale et de gouvernance

2021-2022



## *Table des matières*

2	Message de l'équipe de direction de FAC
4	Message de la présidente du Comité de gouvernance d'entreprise
5	Notre impact – En bref
6	Profil de la société
8	Ce qui nous définit
14	Notre parcours sur le plan ESG
18	Cadres pour la présentation de rapports et vérification
20	Environnement
30	Société
46	Gouvernance

## Message de l'équipe de direction de FAC



---

« Nous sommes bien placés pour faire évoluer nos pratiques en matière de développement durable, et pour appuyer nos clients dans la même voie. »

Le contexte actuel est passionnant pour les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de Financement agricole Canada (FAC). Nous sommes bien placés pour faire évoluer nos pratiques en matière de développement durable, et pour appuyer nos clients dans la même voie. Depuis quelques années, nous ne cessons de repenser notre approche à l'égard de la stratégie d'entreprise, des enjeux ESG et de ce qui nous définit comme organisation.

Conformément à notre nouvelle approche, nous avons renommé notre division de la Stratégie d'entreprise, qui prend le nom de division Stratégie et développement durable, pour montrer que le développement durable occupe maintenant une place encore plus importante dans la façon dont nous menons nos activités, et que nous nous attachons également à donner les moyens à nos clients et à l'industrie de mener leurs activités de manière encore plus durable.

En 2021-2022, notre stratégie a tenu compte de plusieurs priorités de notre actionnaire, comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, dont beaucoup sont directement liées aux enjeux ESG. Il s'agit essentiellement du travail que nous avons accompli pour soutenir une industrie agricole et agroalimentaire canadienne innovante, durable et responsable, aujourd'hui et pour longtemps.

Cette année, l'exécution de notre stratégie en matière d'ESG a été une grande réussite. Nous avons soutenu des groupes sous-représentés dans l'industrie agricole et agroalimentaire, notamment en versant près de 5 milliards de dollars de prêts à de jeunes agriculteurs et entrepreneurs. Nous avons aussi versé plus de 573 millions de dollars de prêts à des femmes entrepreneures. Nous avons accompli des progrès importants au chapitre de notre stratégie en matière de financement aux Autochtones dans le but d'accroître la participation des communautés autochtones à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

Pour ce qui est de l'impact social de nos initiatives de bienfaisance et des efforts que nous déployons pour lutter contre l'insécurité alimentaire, grâce au soutien important de nos partenariats partout au pays, le programme En campagne contre la faim a établi un nouveau record cette année; en effet, 36 millions de repas ont été recueillis pour les Canadiennes et les Canadiens dans le besoin. FAC a aussi versé des fonds aux programmes d'aide alimentaire de 124 écoles autochtones et communautaires aux quatre coins du pays.

L'exercice 2021-2022 a été le théâtre de grands défis environnementaux comme les incendies de forêt et les inondations en Colombie-Britannique, la sécheresse dans différentes parties du pays, et la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard – en plus des problèmes liés à la pandémie comme les pénuries de main-d'œuvre et les enjeux commerciaux. En réaction à ces difficultés, nous avons mis en œuvre trois programmes de soutien à la clientèle dans sept régions du Canada. Ceux-ci s'ajoutaient au

programme existant de soutien en réponse à la pandémie, qui a été mis en œuvre au début de 2020 pour aider les clients qui peinaient à assurer la poursuite de leurs activités durant cette période.

Autre chose à propos de nos engagements environnementaux : nous sommes heureux d'annoncer que cet été, FAC a publié son premier rapport sur l'information relative aux changements climatiques, selon le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC). Ce rapport sera publié chaque année afin de mieux comprendre les actifs sensibles aux changements climatiques du portefeuille de FAC et, par extension, de mesurer l'exposition de notre industrie aux risques liés aux changements climatiques. En mai de cette année, nous avons lancé le Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC, en partenariat avec la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD). Ce programme prévoit le versement d'un incitatif financier aux clients de FAC qui respectent les normes de durabilité établies par la TRCBD. Il reste beaucoup de travail à faire, et nous serons heureux de proposer des programmes comme celui-ci à d'autres secteurs agricoles et agroalimentaires.

Nous envisageons avec enthousiasme les possibilités qui attendent FAC, nos clients, les collectivités que nous servons et l'industrie en général – des possibilités d'amplifier notre impact positif sur l'environnement et la société.

### **Équipe de direction, Financement agricole Canada**

## Message de la présidente du Comité de gouvernance d'entreprise



Depuis plus de 60 ans, FAC est profondément enracinée dans la production agricole et agroalimentaire canadienne. FAC est le seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada. Nous sommes déterminés à soutenir la croissance et la prospérité à long terme de cette industrie et à l'aider à assurer un avenir prospère pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

En vertu de notre engagement envers l'industrie et de nos obligations envers notre actionnaire, le gouvernement du Canada, le Conseil d'administration a la responsabilité de surveiller la stratégie et le rendement de FAC à l'égard des enjeux ESG. Le Conseil s'assure que les risques importants et les possibilités sont cernés et gérés efficacement, et que les processus de gestion, les activités et la stratégie sont intégrés. Les responsabilités et les questions liées aux enjeux ESG sont prises en compte dans le processus décisionnel officiel de la société, et les résultats sont mesurés et communiqués publiquement.

L'objectif de FAC est de mener ses activités de manière durable et d'encourager les clients et l'industrie agricole et agroalimentaire à faire de même. Beaucoup de travail a déjà été accompli pour s'assurer que l'agriculture canadienne demeure innovante et durable. D'autres efforts devront être déployés pour assurer la résilience de l'industrie face

aux changements climatiques. FAC est déterminée à comprendre les diverses répercussions des changements climatiques sur ses propres activités et sur celles de son vaste éventail de clients emprunteurs. FAC a effectué son premier test interne de résistance aux risques climatiques et a divulgué pour la première fois des données relatives aux changements climatiques en 2022.

Un avenir plus résilient pour l'industrie agricole et agroalimentaire passe aussi par un accroissement des possibilités de renforcer l'inclusion. Les entrepreneurs qui sont des femmes, des jeunes ou des Autochtones comptent parmi les groupes que FAC s'efforce de soutenir en créant des produits et des ressources spécialisés qui leur permettront de faire leurs premiers pas, de bâtir leur entreprise et de réussir dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Merci de l'intérêt que vous portez au parcours de FAC sur le plan ESG. Un avenir plus inclusif et plus durable se profile à l'horizon pour l'industrie agricole et agroalimentaire. En partenariat avec nos clients et nos collectivités, l'industrie et notre actionnaire, nous sommes bien placés pour faire du Canada le chef de file mondial de la production agricole durable.

**Laura Donaldson**  
**Présidente du Comité de gouvernance d'entreprise**

## Notre impact – En bref

### Impacts environnementaux



**Réduction de 40 % de nos émissions** : Nous sommes sur la bonne voie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de FAC d'ici 2025 en surveillant la consommation d'énergie et de papier ainsi que les déplacements en avion et en voiture.



**Compréhension des risques liés aux changements climatiques** : En 2022, FAC a publié son premier rapport sur l'information relative aux changements climatiques, selon le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC).



**Soutien dans les périodes difficiles** : Lors d'événements imprévus comme des incidents environnementaux, FAC a aidé 1 115 clients grâce à ses programmes de soutien.



**Engagement communautaire** : Dans le cadre du fonds AgriEsprit de FAC, 57 % des projets financés étaient liés à l'efficacité énergétique, aux pratiques alimentaires durables et à la prévention du gaspillage alimentaire dans les collectivités rurales.



**De l'imprimante au reboisement** : Depuis qu'elle a adhéré au programme PrintReleaf, en 2019, FAC a compensé sa consommation de papier en participant à des projets de reboisement qui ont permis de planter 1 231 arbres à l'échelle mondiale.

### Impacts sociaux



**Santé mentale** : FAC a poursuivi son soutien en santé mentale en partageant du contenu et des ressources et en invitant des conférenciers spécialisés en santé mentale aux événements de Savoir FAC.



**Soutien aux groupes sous-représentés dans l'industrie agricole** : FAC a décaissé un total de 5,4 milliards de dollars en prêts destinés à des femmes entrepreneures ainsi qu'à des jeunes agriculteurs et entrepreneurs, et nous avons réitéré notre engagement envers la vérité et la réconciliation en exécutant la première phase du processus pour obtenir la certification Or du programme de Relations progressistes avec les Autochtones (RPA).



**Milieu de travail favorisant la santé et la mobilisation** : FAC met en place un environnement où les employés peuvent s'épanouir et réussir, et ce, en renforçant notre culture, en formant des dirigeants bienveillants et compétents, en soutenant les activités d'apprentissage et de perfectionnement et en étant réceptifs à la rétroaction.



**Constitution d'un effectif reflétant la diversité** : 23 % des nouveaux employés se sont déclarés membres d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.



**36 millions de repas et ce n'est pas fini** : La campagne annuelle de collecte d'aliments, En campagne contre la faim, a permis de recueillir un record de 36 millions de repas pour des Canadiennes et des Canadiens dans le besoin, et ce, avec l'aide de 126 partenaires de l'industrie agroalimentaire canadienne.

### Impacts liés à la gouvernance



**Engagement en matière de pratiques commerciales responsables** : Des mesures de diligence raisonnable sont prises à l'égard de tous les clients emprunteurs et les tiers avec lesquels FAC fait affaire.



**Intégrité de la part des employés de FAC** : Tous les employés effectuent une vérification des connaissances au sujet du *Code de déontologie de FAC* et signent une attestation annuelle pour confirmer qu'ils le comprennent et s'y conforment.



**Protection de l'information** : Tous les employés et consultants suivent régulièrement des formations sur les tactiques d'ingénierie sociale, la gestion de l'information et les attentes en matière de respect des renseignements personnels.



**Gouvernance solide** : Nous avons fait faire une évaluation indépendante de notre cadre de gouvernance lié aux facteurs ESG et sommes déterminés à mettre en œuvre les recommandations qui en découlent dans l'avenir.

# *PROFIL DE LA SOCIÉTÉ*

---





Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État commerciale fédérale qui rend compte aux Canadiennes et aux Canadiens et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

---

Nous offrons du financement, des connaissances et des logiciels à près de 102 000 clients. Nous formons une équipe de plus de 2 200 employés travaillant à partir de 102 bureaux, dont 99 bureaux locaux situés principalement dans les régions rurales du Canada, un bureau des relations avec le gouvernement à Ottawa, en Ontario et son siège social à Regina, en Saskatchewan.



**Pour en apprendre davantage au sujet de notre mission, de notre vision, de nos valeurs et de notre stratégie d'entreprise, consultez notre rapport annuel au [fac.ca](http://fac.ca).**

*CE QUI NOUS DÉFINIT*

---





## Nos engagements

À FAC, les engagements pris à l'égard des enjeux ESG font partie intégrante de nos activités, guident notre façon de fonctionner et constituent un élément essentiel de la façon dont nous soutenons l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Ils nous aident à fixer des objectifs ambitieux pour nous responsabiliser et soutenir nos clients ainsi que l'industrie dans leur cheminement. Nous sommes fiers de parler de notre parcours sur le plan ESG. Ce rapport offre une vue d'ensemble de notre rendement à l'égard des enjeux ESG pour l'exercice 2021-2022 ainsi que des objectifs que nous comptons atteindre.



### Environnement

**Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.**

Nous nous soucions des enjeux environnementaux qui affectent notre industrie et la planète.



### Société

**Nous favorisons une société en santé et inclusive.** Nous nous efforçons d'adopter des pratiques équitables qui aident nos employés, l'industrie et les collectivités.



### Gouvernance

**Nous exerçons nos activités de façon responsable et avec intégrité.** Nous nous imposons les normes d'éthique les plus rigoureuses et nous exigeons la franchise et la responsabilité.

## Objectifs de développement durable des Nations Unies

Nos engagements sur le plan ESG s'inscrivent dans les efforts déployés pour relever les défis mondiaux en matière de développement durable qui sont cernés dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Même si bon nombre d'entre eux sont en lien direct avec nos domaines d'intervention, nous nous concentrons sur ceux où nous pouvons avoir le plus d'impact, compte tenu de la nature de nos activités. Les ODD 2 et 12 « Faim zéro et Consommation et production responsables » correspondent aux domaines d'intervention de notre organisation et au soutien que nous offrons à l'industrie agricole.



**Repérez les icônes des ODD de l'ONU tout au long du rapport pour en apprendre davantage sur la façon dont nous contribuons à l'atteinte de ces objectifs et envisageons de renforcer notre soutien.**



ODD de l'ONU	Enjeu	Cible	Contribution de FAC
 <p><b>2</b> FAIM ZÉRO</p>	<p>Alors que la population mondiale ne cesse d'augmenter, l'un de nos plus grands défis sera d'assurer la sécurité alimentaire de tous. Au Canada, l'insécurité alimentaire touche tous les groupes démographiques, partout au pays, et nous devons prendre des mesures pour relever les défis particuliers que rencontrent les populations plus vulnérables.</p>	<p>D'ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.1 – Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les personnes qui vivent dans la pauvreté et dans des situations vulnérables, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation salubre, nutritive et suffisante.</li> <li>• 2.3 – Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (femmes, Autochtones, exploitants familiaux, éleveurs et pêcheurs), en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.</li> <li>• 2.4 – Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes et à d'autres catastrophes, et qui améliorent la qualité des terres et des sols.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner En campagne contre la faim</li> <li>• Financer des programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire</li> <li>• Promouvoir l'inclusion dans l'industrie</li> <li>• Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable</li> </ul>
 <p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Le Canada demeure l'un des rares pays capables d'aider à répondre à la demande projetée en matière de production agricole. Pour promouvoir une consommation et une production responsables, la croissance économique doit être en phase avec les ressources et l'efficacité du système alimentaire.</p>	<p>D'ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12.2 – Parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles.</li> <li>• 12.3 – Réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant dans le secteur de la vente au détail et de la consommation et réduire les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.</li> <li>• 12.5 – Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</li> <li>• 12.8 – Faire en sorte que la population mondiale ait les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir les attentes à l'égard des clients grâce à notre déclaration d'intégrité et à nos évaluations environnementales</li> <li>• Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable</li> <li>• Encourager la numérisation des registres agricoles</li> <li>• Rechercher des possibilités de placement de capital-risque axées sur l'innovation</li> <li>• Financer des projets d'amélioration communautaire fondés sur le développement durable</li> <li>• Rechercher des possibilités de réduction du gaspillage avec les clients et les partenaires de l'industrie</li> </ul>

## Autres priorités clés sur le plan ESG

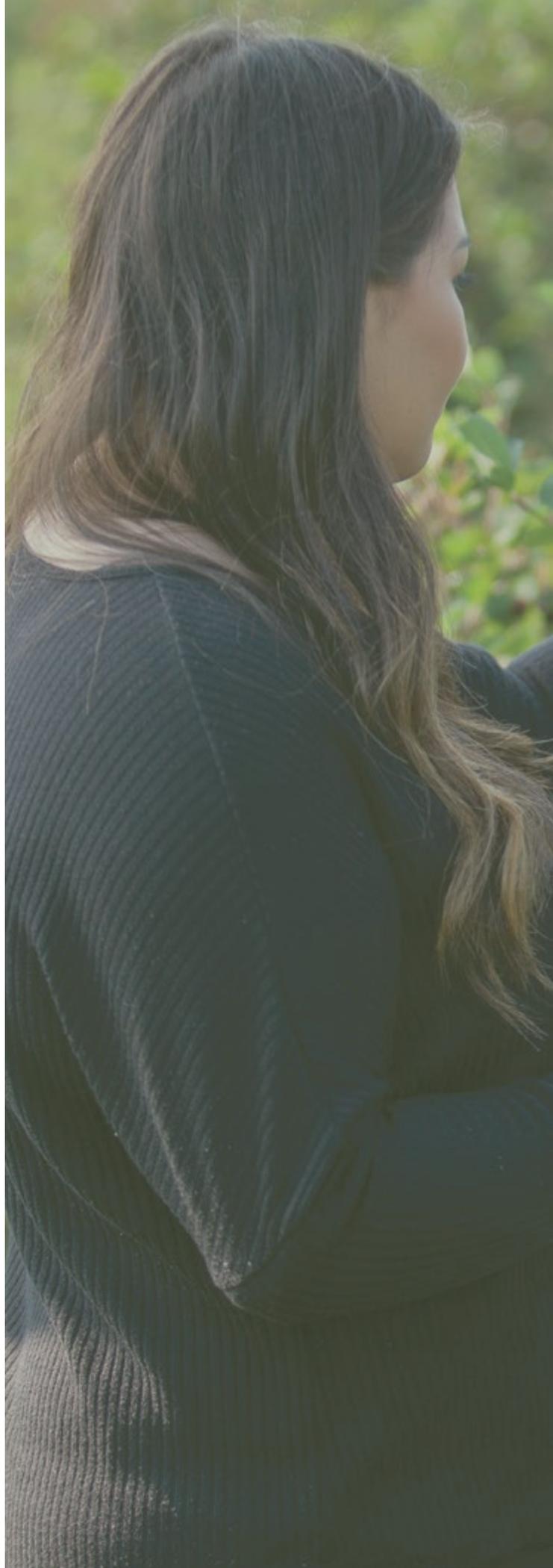
À titre de société d'État, FAC appuie d'autres initiatives, dont les suivantes :

- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, notamment par la prise en compte et la guérison des préjudices passés, le développement de communautés saines et l'amélioration de l'autodétermination et de la prospérité. Nous sommes déterminés à soutenir la participation et l'épanouissement des Autochtones dans l'industrie agricole, à assurer la croissance économique par le biais de l'approvisionnement et des efforts d'investissement communautaire, et à garantir l'équité et l'inclusion dans les processus d'embauche internes. Des renseignements sur ces domaines d'intervention se trouvent à plusieurs endroits dans le présent rapport, notamment dans les sections Communautés et peuples autochtones (page 32), Diversité, équité et inclusion au travail (page 38) et Chaîne d'approvisionnement responsable (page 45).
- Établir les priorités, les objectifs et les cibles en matière de développement durable, et déterminer les mesures à prendre pour obtenir les résultats escomptés. La stratégie interne relative à la réduction de l'empreinte carbone et des émissions de gaz à effet de serre de FAC (page 26) est conforme à cet esprit et à cette intention.
- Fournir des informations financières liées aux changements climatiques. Nous avons publié notre premier rapport sur l'information relative aux changements climatiques en 2022. Nous nous engageons à publier chaque année un rapport qui tient compte des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC). Pour en apprendre davantage, consultez le [fac.ca/fr/a-propos-de-fac](https://fac.ca/fr/a-propos-de-fac).

## Exprimez-vous



**Si vous avez des commentaires au sujet des priorités et du rendement de FAC sur le plan ESG, nous vous invitons à nous envoyer un courriel à l'adresse [esg@fac.ca](mailto:esg@fac.ca). Les rapports précédents sur le développement durable sont accessibles à l'adresse [fac.ca/RapportsESG](https://fac.ca/RapportsESG).**





*NOTRE PARCOURS  
SUR LE PLAN ESG*

---





Toutes les données et tous les exemples du rapport de FAC reflètent des activités qui ont eu lieu durant l'exercice 2021-2022 (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Nous planifions, exécutons et présentons des rapports suivant les conseils et directives de notre Conseil d'administration, des membres du Comité directeur de la responsabilité ESG, de l'Équipe de gestion d'entreprise et des membres de l'ensemble de l'organisation.

---

## Mobilisation des intervenants

Les intervenants de FAC comprennent les clients, les employés, les collectivités, l'industrie agricole et agroalimentaire, notre actionnaire et les représentants élus, ainsi que le secteur financier. Chaque année, nous menons une évaluation informelle des intervenants pour nous assurer que nos intervenants clés ont été correctement identifiés.

Nous recherchons des occasions d'écouter les opinions et les besoins de nos intervenants afin de mieux aligner nos stratégies et de nous assurer de tenir compte de leur rétroaction dans nos décisions d'affaires. Nous préconisons une communication franche et honnête avec chacun d'entre eux et faisons preuve de réceptivité.

## Vue d'ensemble de la mobilisation des intervenants

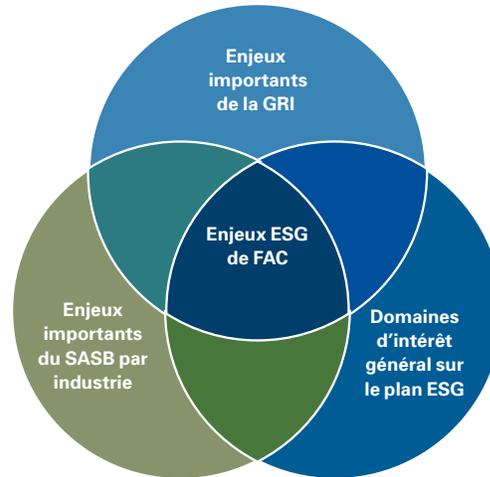
Intervenants	Approches en matière de mobilisation
 <p><b>Clients</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'importance relative (biennale)</li> <li>• Sondages auprès des clients (annuellement)</li> <li>• Demandes de renseignements auprès du Centre de service à la clientèle de FAC (en continu)</li> <li>• Groupe consultatif FAC de recherche sur l'industrie et tables rondes (périodiquement)</li> <li>• Assemblée publique annuelle de FAC (annuellement)</li> </ul>
 <p><b>Employés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages auprès des employés (annuellement et périodiquement)</li> <li>• Groupe de discussion à participation volontaire sur les communications aux employés (en continu)</li> <li>• Forum interne de discussion en ligne avec la haute direction (en continu)</li> <li>• Discussions sur le rendement individuel et le perfectionnement professionnel (semestriellement)</li> </ul>
 <p><b>Collectivités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec les bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC et du Fonds FAC de Regina (périodiquement)</li> <li>• Partenaires nationaux d'investissement communautaire et d'En campagne contre la faim (en continu)</li> </ul>
 <p><b>Industrie agricole et agroalimentaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe consultatif FAC de recherche sur l'industrie (en continu)</li> <li>• Partenariats avec plus de 250 associations par le biais d'affiliations et de parrainages d'événements et de programmes (en continu)</li> <li>• Ateliers, activités d'apprentissage et événements spéciaux offerts par FAC (en continu)</li> </ul>
 <p><b>Actionnaires et représentants élus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec la ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), l'équipe des affaires parlementaires, et d'autres représentants d'AAC (en continu)</li> <li>• Programme de mobilisation des députés (annuellement)</li> <li>• Interactions avec le Conseil d'administration de FAC (en continu)</li> </ul>
 <p><b>Secteur financier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations avec des institutions financières et des coopératives de crédit aux échelons local et national (en continu)</li> <li>• Autres sociétés d'État (en continu)</li> </ul>

## Importance relative

En 2021, FAC a effectué une vaste évaluation de l'importance relative auprès de ses intervenants, fondée sur le processus de la Global Reporting Initiative (GRI), afin d'examiner les enjeux importants qui sont de la plus haute priorité pour nos principaux intervenants. Les intervenants internes comprenaient l'Équipe de gestion d'entreprise et le Conseil d'administration, tandis que les intervenants externes étaient représentés par des clients et d'autres personnes de l'industrie agricole et agroalimentaire.

Un examen des institutions financières et de nos pairs de l'industrie agricole a permis de cibler 19 enjeux importants. Nous avons ensuite réuni un total de 1 007 réponses de nos intervenants, à qui nous avons demandé d'indiquer le degré d'importance que FAC devrait accorder à chacun de ces enjeux et d'évaluer l'efficacité de nos mesures à leur égard ainsi que le niveau d'impact que FAC pourrait avoir en s'y intéressant.

Tous les enjeux importants ont été évalués comme présentant une importance et un niveau d'impact allant de modéré à élevé. En plus du classement effectué par nos intervenants, FAC a tenu compte des priorités établies par son mandat, des priorités générales du gouvernement, de son registre des risques et d'autres sources de données pour déterminer nos priorités d'entreprise sur le plan ESG.



En 2022, FAC a évalué les 19 enjeux ESG existants qui ont été cernés en 2021 ainsi que ceux suggérés par la GRI et, pour la première fois, par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les a comparés aux grandes macro-tendances sur le plan ESG qui sont pertinentes pour toutes les industries. Cet examen a permis de déterminer cinq enjeux ESG importants pour 2021-2022.

### Enjeux importants actuels

Engagements	Enjeu	Responsabilité
 <b>Environnement</b>	Combattre les changements climatiques et protéger la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice-présidente, Stratégie et développement durable</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque</li> <li>Vice-président exécutif et chef du marketing</li> </ul>
 <b>Société</b>	Soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice-président exécutif et chef des ressources humaines</li> <li>Vice-président exécutif et chef du marketing</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation</li> </ul>
	Protéger les droits de la personne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque</li> <li>Vice-président exécutif et chef du marketing</li> <li>Vice-président exécutif et chef des finances</li> <li>Vice-président exécutif et chef des ressources humaines</li> </ul>
 <b>Gouvernance</b>	Garantir l'intégrité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation</li> </ul>
	Garantir la confidentialité et la sécurité des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société</li> <li>Vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information</li> <li>Vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque</li> </ul>

*CADRES POUR  
LA PRÉPARATION  
DE RAPPORTS ET  
VÉRIFICATION*

---





Nous examinons régulièrement les règlements, les normes et les cadres relatifs à l'établissement de rapports ESG, et nous avons préparé le présent rapport en effectuant une vaste évaluation des intervenants selon les normes de la GRI et du SASB.

---

Les enjeux importants de FAC sont ceux où les approches de la GRI et du SASB se rejoignent. Ce sont les plus pertinents pour nous compte tenu de notre statut de société d'État financière dédiée à l'industrie agricole et agroalimentaire.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen externe, mais n'a pas été vérifié par un organisme tiers. Pour consulter les index des normes de la GRI et du SASB pour 2021-2022, visitez le [fac.ca/RapportsESG](https://fac.ca/RapportsESG).

# *ENVIRONNEMENT*

---





**Notre engagement :** Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.



**Nous nous soucions des enjeux environnementaux qui affectent notre industrie et la planète.**

### Enjeu important

## *Combattre les changements climatiques et protéger la biodiversité*

### **Comprendre les possibilités et les risques liés à l'environnement**

À FAC, nous reconnaissons que les changements climatiques et la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre créeront des possibilités et des risques pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Devant ce constat, nous avons commencé par publier notre premier rapport sur l'information financière relative aux changements climatiques, conformément aux normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC). Ce rapport présente de l'information sur l'état actuel et sur les mesures à prendre afin que FAC gère efficacement les risques que posent les changements climatiques pour ses activités et ses clients, et qu'elle cerne les occasions de soutenir ses clients dans leur parcours de développement durable. Nous cherchons sans cesse à mieux comprendre les risques et les possibilités liés aux changements climatiques et nous continuons d'œuvrer à renforcer la résilience de l'industrie. Pour en apprendre davantage sur le travail que nous accomplissons, veuillez consulter le rapport de FAC sur l'information relative aux changements climatiques au [fac.ca/RapportsESG](https://fac.ca/RapportsESG).

FAC élabore actuellement une stratégie climatique qui nous permettra de déterminer les principaux risques que posent les changements climatiques pour nos activités et l'industrie et de tirer parti des possibilités qui en découlent. Jusqu'ici, nous avons redéfini notre structure de gouvernance, affiné notre approche à l'égard des risques climatiques, et nous sommes en train de mettre au point des mesures et des modèles afin de mieux comprendre les répercussions à long terme des changements climatiques sur l'agriculture.



## Soutenir nos clients dans leur parcours de développement durable



FAC est déterminée à renforcer la résilience de ses clients à l'égard des changements climatiques. Nous comprenons que l'agriculture joue un rôle important dans la résolution des défis liés à l'écosystème et à ses composantes, comme la biodiversité, la qualité de l'air, l'utilisation des terres et la protection de l'eau. Nous estimons que les producteurs novateurs sont un élément clé d'une agriculture plus durable. Dans le cadre de notre stratégie climatique, nous examinons donc comment FAC peut offrir à ses clients du financement, des connaissances et des outils qui appuieront le développement durable et la protection de l'environnement.

### Programme d'incitatifs aux pratiques durables



Au total, 99 producteurs ont reçu un incitatif au cours du premier mois qui a suivi le lancement du Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC.

En mai 2022, FAC a lancé le Programme d'incitatifs aux pratiques durables dont l'objectif consiste à aider les producteurs à adopter des pratiques durables. Nous collaborons avec la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) et ses organismes de certification approuvés (Verified Beef Production Plus [VBP+], Where Food Comes From et le Ontario Corn Fed Beef Quality Assurance Program). Ce programme prévoit le versement d'un incitatif aux éleveurs de bovins certifiés par la TRCBD; l'incitatif est calculé en fonction du montant total dû sur leurs prêts jusqu'à concurrence d'un versement maximum annuel de 2 000 \$. C'est une façon de récompenser les producteurs certifiés et de permettre à un plus grand nombre d'éleveurs de bovins de constater les avantages d'adhérer à un programme de certification axé sur les pratiques durables. Notre partenariat avec la TRCBD est une voie intéressante pour nos clients, et nous offrirons des incitatifs aux pratiques durables à d'autres secteurs agricoles.

### Transmission de connaissances

Les clients doivent se sentir aptes à prendre des décisions éclairées au sujet de leur exploitation. C'est pourquoi FAC a parrainé Régénération Canada, un organisme qui a tenu des webinaires sur le savoir autochtone en matière d'agriculture régénératrice ainsi que sur des projets de restauration à grande échelle, auxquels ont participé des agriculteurs autochtones de différentes régions du monde.

Nous avons aussi publié plusieurs articles sur des sujets liés au développement durable comme l'élevage durable, la conciliation entre le développement durable et la rentabilité à la ferme, l'adoption de pratiques durables dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons et celui de la transformation alimentaire, la réduction du gaspillage alimentaire et de la consommation d'énergie ainsi que le recyclage valorisant des aliments excédentaires.

### Logiciels AgExpert

FAC étudie comment les logiciels AgExpert peuvent aider les producteurs dans leur parcours de développement durable. Le logiciel AgExpert Champs, entre autres, nous permet d'aider l'industrie à prendre des décisions éclairées en matière de gestion agricole. Il permet de suivre et de gérer les données concernant des intrants de culture comme les semences, l'engrais, les produits de protection des cultures et l'eau, ce qui permet de guider l'adoption de pratiques commerciales mesurables et durables.



### En vedette :

## *Discovery Farm Langham*

Pour chaque tâche à exécuter, il existe un outil qui peut la faciliter. À la Discovery Farm, de Langham, en Saskatchewan, l'équipe de recherche s'est donné pour mission de trouver les meilleurs outils pour les agriculteurs canadiens. Le logiciel AgExpert Champs aide l'équipe de recherche de Discovery Farm à analyser ses propres données et à en tirer des conclusions. Forte de cette information, elle peut explorer différentes approches relatives à tous les aspects du cycle de culture afin de mieux comprendre les répercussions des choix qui sont faits à la ferme.

---

L'article intégral est accessible à l'adresse [fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/fac-agexpert-s-associent-pour-faire-evoluer-l-agriculture-canadienne](https://fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/fac-agexpert-s-associent-pour-faire-evoluer-l-agriculture-canadienne)



## En vedette :

### *Susterre Technologies*

Transformer une idée de technologie agricole innovante en une société agricole commerciale profitable demande beaucoup de travail, une bonne stratégie, une équipe de gestion compétente et, bien entendu, des fonds. L'entreprise Susterre Technologies a entrepris ce parcours commercial avec succès depuis qu'elle s'est alliée à Carrot Ventures, un fonds de partenariat entre AVAC Group et Financement agricole Canada.

Le partenariat entre AVAC et FAC dans le cadre de Carrot Ventures permet à des innovations comme celles qui sont développées par Susterre d'être commercialisées et de régler certains défis agricoles de taille. Ce sont ces collaborations qui nous aident à atteindre notre but, qui est de nourrir de manière durable une population mondiale croissante.

L'article intégral est accessible à l'adresse [fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/jeune-entreprise-technologie](https://fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/jeune-entreprise-technologie)

## Capital-risque

L'innovation a toujours été au cœur de l'industrie agricole et agroalimentaire et continuera d'être nécessaire pour assurer la résilience et la croissance de l'industrie. L'objectif de notre programme de capital-risque est d'établir des partenariats avec des entrepreneurs, des investisseurs et d'autres acteurs de l'industrie pour favoriser l'innovation et soutenir le développement d'entreprises canadiennes solides dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Au cours de l'exercice 2021-2022, FAC a effectué de nouveaux investissements de 82,5 millions de dollars dans des fonds de capital-risque, dont un investissement considérable de 7,5 millions de dollars dans le Carrot Ventures Fund I, qui vise à relever les défis systémiques auxquels sont confrontées les entreprises agrotechnologiques en démarrage. Le premier investissement du Carrot Ventures Fund I visait à soutenir Susterre Technologies, une entreprise qui a mis au point une solution destinée à améliorer les pratiques d'agriculture sans labour grâce à la technologie.

Nous avons aussi conclu un partenariat de trois ans avec Foresight Canada pour soutenir le développement d'un nouveau programme d'accélération appelé agriNEXT, lequel est axé sur l'innovation liée aux technologies propres dans le secteur agricole. L'initiative agriNEXT offrira de la formation, du mentorat, des connexions avec des bailleurs de fonds et des investisseurs et des occasions de réseautage afin de stimuler la croissance et le développement d'entreprises de technologies propres novatrices dans le secteur agricole.

## Soutien à la clientèle

FAC continue d'offrir des programmes de soutien à la clientèle adaptés aux besoins des producteurs qui font face à des conditions météorologiques défavorables ou à des maladies touchant la production agricole et agroalimentaire. En 2021-2022, nous avons offert du soutien à 1 115 clients touchés par des conditions météorologiques défavorables au titre de quatre programmes de soutien à la clientèle. Dans le cadre de cette aide offerte sous la forme de nouveaux prêts ou de reports de paiements, FAC a apporté des modifications à 1 618 prêts représentant un montant total de 652,2 millions de dollars et a approuvé des lignes de crédit s'élevant à un montant total de 112,7 millions de dollars. Nous avons aussi aidé des collectivités et des producteurs touchés par les inondations survenues en Colombie-Britannique en 2021 en versant des dons de 100 000 \$ au B.C. Agriculture Council et de 25 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour soutenir les efforts de préparation aux catastrophes.

## Projets d'amélioration communautaire axés sur l'environnement



FAC a donné 708 ordinateurs portatifs et 147 téléphones cellulaires à des organismes de partout au Canada à des fins de réutilisation et de réduction des déchets électroniques.

Nous soutenons des projets qui ont des retombées positives dans les collectivités où nous vivons et travaillons grâce au fonds AgriEsprit de FAC et au Fonds FAC de Regina. Le fonds AgriEsprit de FAC vient en aide à des collectivités rurales canadiennes de moins de 150 000 habitants et vise à y améliorer la qualité de vie et à y soutenir le développement durable. Même si cela ne fait pas partie des principaux critères de sélection, 57 % des projets retenus en 2022 étaient liés à l'efficacité énergétique, aux pratiques alimentaires durables et à la prévention du gaspillage alimentaire. Pour en apprendre davantage au sujet des projets d'amélioration communautaire que nous soutenons, consultez le [fac.ca/fr/communaute/engagement-communautaire](https://fac.ca/fr/communaute/engagement-communautaire).



## Empreinte carbone opérationnelle



En 2021-2022, les émissions totales de GES de FAC se sont établies à 5 218 t éq. CO<sub>2</sub>, ce qui représente une diminution de 37,8 % depuis 2017-2018.

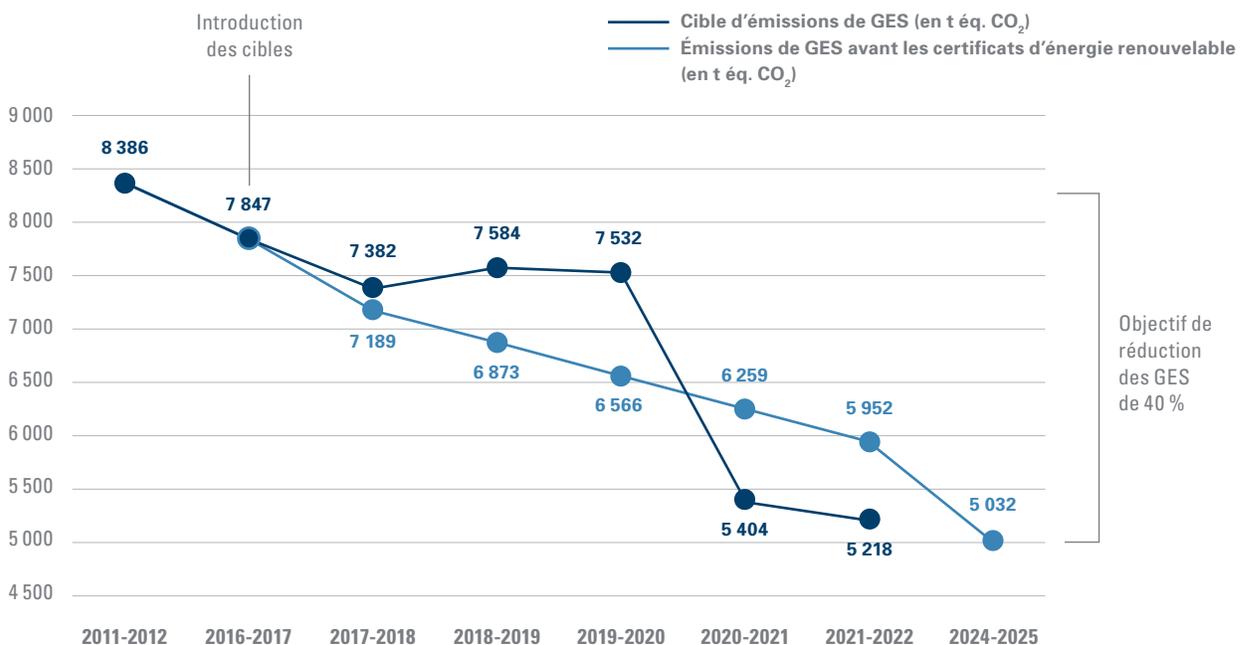
Parallèlement à la stratégie climatique de FAC, nous tracerons également la voie à suivre pour atteindre la carboneutralité de nos activités internes. Notre objectif actuel pour 2025, qui a été fixé en 2017-2018, est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de FAC de 40 % (par rapport au niveau de 2012). En réduisant nos émissions de 307 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (t éq. CO<sub>2</sub>)

chaque année de 2017 à 2025, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif. Cette année, nos émissions étaient inférieures de 734 tonnes à notre cible. En effet, notre empreinte carbone a diminué de 186 tonnes par rapport à l'année précédente grâce au faible nombre de déplacements des employés, à la diminution de l'utilisation de nos bureaux et à un réseau canadien de distribution d'électricité plus vert. À ce titre, FAC n'a pas eu à acheter de certificats d'énergie renouvelable.

Nous nous attendons à une augmentation de notre empreinte en raison de la reprise des déplacements professionnels, mais nous continuerons de chercher des moyens de réduire nos émissions. Nous savons que nous devons adopter des cibles et des mesures plus audacieuses si nous voulons atteindre notre objectif de carboneutralité d'ici 2050. Notre stratégie tiendra compte du principe de précaution pour aider FAC à réduire ou à neutraliser ses répercussions négatives sur l'environnement et nous y intégrerons aussi les engagements exposés dans la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement canadien.

## Atteindre notre objectif : réduction des GES de 40 % d'ici 2024-2025

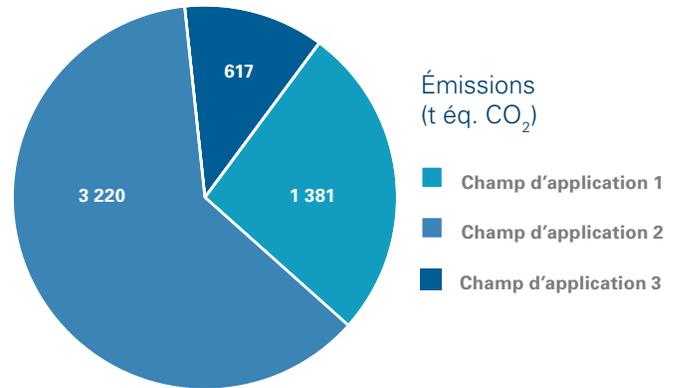
Émissions de GES (en t éq. CO<sub>2</sub>)



### Émissions de FAC en fonction du champ d'application

FAC mesure ses émissions directes et indirectes de GES qu'elle classe dans trois champs d'application conformément aux principes de comptabilisation du Protocole sur les gaz à effet de serre. Pour déterminer notre empreinte carbone, nous mesurons les émissions liées à l'utilisation de nos bureaux dans deux champs d'application, soit les émissions directes du **champ d'application 1** associées à notre consommation de gaz naturel, de carburant liquide et de réfrigérants, et les émissions du **champ d'application 2** associées à notre consommation d'électricité. Les calculs des émissions de GES pour 2021-2022 reposent sur un échantillon représentatif de 87 % de la superficie totale de nos bureaux. Nous mesurons aussi nos

émissions du **champ d'application 3**, lesquelles sont associées à d'autres émissions indirectes liées à nos déplacements professionnels en avion et en voiture et à notre consommation de papier.



Champ d'application <sup>1</sup>	Émissions (t éq. CO <sub>2</sub> )	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Champ d'application 1</b>	Émissions directes de GES provenant de sources qui appartiennent à FAC ou qui sont contrôlées par cette dernière (p. ex., combustibles dans les installations de FAC).	1 285	1 487	1 381
<b>Champ d'application 2</b>	Émissions résultant de la consommation d'électricité achetée et utilisée à l'extérieur des installations de FAC, mais qui est attribuable aux activités de cette dernière.	4 209	3 639	3 220
<b>Champ d'application 3</b>	Émissions provenant de sources qui n'appartiennent pas à FAC ou qui ne sont pas contrôlées par cette dernière, mais qui font tout de même partie intégrante de ses activités d'exploitation.	2 038 Déplacements en avion 886 t Déplacements en voiture 948 t Papier <sup>2</sup> 204 t	278 Déplacements en avion 5 t Déplacements en voiture 223 t Papier <sup>2</sup> 50 t	617 Déplacements en avion 75 t Déplacements en voiture 476 t Papier <sup>2</sup> 66 t
<b>Total</b>		<b>7 532</b>	<b>5 404</b>	<b>5 218</b>

<sup>1</sup> Sources de facteurs d'émissions

Ressources naturelles Canada, Base de données complète sur la consommation d'énergie, de 1990 à 2018, Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, janvier 2020 : [https://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux\\_complets/liste.cfm](https://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux_complets/liste.cfm)

Ressources naturelles Canada, Guide de consommation de carburant 2018, Ressources naturelles Canada, 2018 : <https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/oeef/pdf/transportation/tools/fuelratings/Guidedeconsommationdecarburant2018.pdf>

Environnement Canada, Calculatrice de gaz à effet de serre pour la gestion des déchets, Environnement Canada, mis à jour en avril 2019. Accessible sur demande auprès d'Environnement Canada

<sup>2</sup> Les émissions de GES pour le papier sont calculées selon le nombre de tonnes de papier utilisées par FAC ainsi que les facteurs d'émissions liés à la proportion de contenu recyclé dans les sources de papier

### Émissions des champs d'application 1 et 2 : évolution de l'utilisation des locaux

FAC a constaté une diminution de 12,4 % de la consommation d'énergie en gigajoules (GJ), ce qui englobe le gaz naturel, le propane et l'électricité. Cela s'explique à la fois par les tendances relatives à la consommation d'énergie liées à l'utilisation des bureaux et par un réseau canadien de distribution d'électricité plus vert. Des 7 662 471 kWh consommés au total, on estime que 38,3 % provenaient de sources d'énergie renouvelable. FAC se situe en dessous des niveaux de référence national et provinciaux d'intensité énergétique dans toutes les provinces. Même si FAC n'est pas propriétaire des immeubles de bureaux qu'elle occupe, nous travaillons en partenariat avec les propriétaires afin d'apporter des changements respectueux de l'environnement qui amélioreront l'efficacité énergétique. Lors de l'évaluation d'immeubles en vue de leur location, FAC tient compte de différents facteurs, y compris l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement, pour déterminer si les locaux répondent à ses besoins.

Au cours des deux dernières années, nous avons constaté que même si l'essentiel de notre travail peut être accompli de n'importe où, les contacts humains sont vitaux pour notre culture et nos activités. Cette année, nous avons effectué la transition vers un environnement de travail hybride dans lequel la majorité des employés alternent entre le travail au bureau et le télétravail. Ce nouvel environnement s'accompagne d'un changement dans l'utilisation de nos locaux. Nous avons fait l'essai de postes de travail partagés, ce qui comportait l'utilisation de bureaux et d'espaces de travail assignés et à la carte, et nous envisageons de poursuivre dans cette voie dans tous nos bureaux.

### Émissions du champ d'application 3 : une nouvelle façon de travailler après la pandémie

Émissions du champ d'application 3	Totaux pour 2019-2020 (avant la pandémie)	Totaux pour 2021-2022
Déplacements en voiture	4 292 630 km	2 162 846 km 49,6 % ↓
Déplacements en avion	7 915 034 km	735 956 km 90,7 % ↓
Consommation de papier <sup>3</sup>	151 tonnes de papier	68,7 tonnes de papier 55 % ↓

<sup>3</sup> Les totaux ci-dessus représentent les tonnes de papier utilisées par FAC en 2019-2020 et en 2021-2022.

La pandémie a poussé FAC à trouver des solutions novatrices pour assurer la continuité de ses activités tandis que les employés travaillaient à distance. Les employés et les clients ont adopté des façons de travailler différentes, notamment en ce qui a trait aux transactions commerciales et aux interactions. Compte tenu de ce nouvel environnement de travail, nous avons mis davantage l'accent sur l'adoption du numérique. Nous demeurons déterminés à offrir une expérience numérique qui facilite la vie des clients et qui est efficace pour les employés. Grâce à la promotion et à l'amélioration continue de notre offre numérique, notre objectif est de permettre à nos clients de gérer leurs portefeuilles et leurs données en ligne. Pour y parvenir, nous avons fixé un taux cible d'adoption du numérique pour 2022-2023, à savoir que 35 % des clients ayant un prêt accèdent à nos services en ligne au moins une fois d'ici les 18 prochains mois.

Lorsque nous sommes passés à un nouvel environnement de travail et que les déplacements sont redevenus possibles, nous avons observé une augmentation de nos émissions de GES du champ d'application 3. Toutefois, nous avons créé des lignes directrices sur les déplacements responsables et établi des objectifs de réduction des déplacements pour maintenir le cap sur la réduction de nos émissions. Étant donné que nos bureaux sont répartis aux quatre coins du Canada, et qu'un grand nombre se trouvent en milieu rural, nous demandons à nos employés de voyager de façon responsable pour servir nos clients, tout en veillant à ce que les activités d'affaires continuent de se dérouler de manière efficace et harmonieuse.

## Déplacements responsables



**Planifier une combinaison de réunions d'équipe en personne et en ligne**



**Choisir des lieux de réunion qui permettent de limiter les déplacements terrestres et aériens pour la plupart des participants**



**Envisager une combinaison d'options virtuelles et en personne en matière d'apprentissage**



**Choisir la formation en personne qui est donnée le plus près possible du domicile du participant**



**Diminuer le nombre de voyages pour les personnes qui se déplacent fréquemment**

Au besoin, les employés des bureaux de campagne rencontrent des clients en personne. Cette année, FAC a effectué des analyses plus poussées des déplacements en voiture et explore actuellement d'autres manières d'accroître l'efficacité de ce type de déplacement en tirant parti de notre nouvel environnement de travail flexible, de l'amélioration continue de notre offre de services numériques et d'une meilleure compréhension des préférences des clients.

Nous nous attendons aussi à une augmentation des émissions de FAC liées aux déplacements en avion. Toutefois, pour continuer de réduire notre empreinte carbone, nous nous sommes fixé comme objectif de réduire de 20 % par employé les déplacements en avion par rapport au niveau de référence pré-pandémique de 2022-2023.

La réduction de notre consommation de papier au cours des deux dernières années s'explique par une réduction du nombre de publications imprimées comme *AgriSuccès* et par de nouvelles améliorations apportées aux services numériques offerts aux clients.



En 2021-2022, FAC a compensé sa consommation de papier en plantant 297 arbres dans le cadre de projets de reboisement mondiaux.

### Émissions du champ d'application 3 : mieux comprendre les émissions financées

FAC mesure son empreinte carbone opérationnelle depuis plusieurs années. À mesure que nous étofferons nos rapports sur l'information relative aux changements climatiques, nous commencerons à mieux comprendre les émissions en lien avec le portefeuille de FAC. Cette année, nous avons effectué une évaluation fondée sur des données regroupées par secteur et par région géographique pour établir une première comparaison de nos émissions financées. Au fil du temps, FAC étudiera la possibilité de recueillir des données afin d'accroître la précision des calculs de nos émissions financées.

Pour en apprendre davantage au sujet des émissions financées, veuillez consulter le [fac.ca/fr/a-propos-de-fac](https://www.fac.ca/fr/a-propos-de-fac).

# *Société*

---





**Notre engagement :** Nous favorisons une société en santé et inclusive.



**Nous nous efforçons d'adopter des pratiques équitables qui aident nos employés, l'industrie et les collectivités.**

#### Enjeu important

*Soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion*

#### **Soutenir les groupes sous-représentés dans l'industrie**

Notre but est d'aider l'industrie et nos clients à réaliser leur plein potentiel, notamment en soutenant des initiatives destinées aux groupes sous-représentés, en particulier les populations et les communautés autochtones, les femmes entrepreneures et les jeunes agriculteurs. Il existe des obstacles à l'entrée comme les prix des terres agricoles, les coûts de démarrage, l'accès au capital ou au crédit, les exigences réglementaires et les connaissances en agriculture. FAC continuera de tenir compte des considérations liées à l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour cerner ces obstacles et tâcher de les éliminer, notamment en élaborant des programmes et des initiatives de soutien destinés aux groupes sous-représentés.



## Communautés et peuples autochtones



FAC a mené à bien la première phase du programme de certification en Relations progressistes avec les Autochtones.

Cette année, FAC a mené à bien la première phase du processus de trois ans (débuté à la fin de 2020) qui lui permettra d'obtenir la certification « Engagé » au titre du programme Relations progressistes avec les Autochtones administré par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Ce programme aide les entreprises à renforcer leur capacité à soutenir l'inclusion sociale et économique des Autochtones. En mettant l'accent sur les sphères essentielles que sont le leadership en action, l'emploi, le développement des entreprises et les relations communautaires, nous continuerons de faire cheminer FAC vers la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada. Nous envisageons de terminer la deuxième phase du programme l'an prochain.

FAC envisage aussi de créer une communauté nationale de partenaires pour soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire autochtone. Cette communauté concentrerait ses efforts sur la réconciliation, l'établissement de relations entre les communautés autochtones et d'autres intervenants de l'industrie agricole et agroalimentaire, la promotion du développement des entreprises, ainsi que la sensibilisation et le perfectionnement des compétences pour stimuler la prospérité économique et renforcer les capacités.

Faciliter l'intégration sociale et économique des Autochtones est une priorité de FAC. Consciente des défis historiques, FAC collabore constamment avec ses partenaires de l'industrie en ce qui concerne les nouvelles pratiques exemplaires, afin d'éliminer les obstacles particuliers découlant de la *Loi sur les Indiens* en ce qui a trait à la prise d'une garantie située sur une réserve.

Un sondage mené par FAC sur l'agriculture autochtone au Canada nous a appris que 85 % des communautés autochtones cherchent à se lancer dans l'agriculture ou à étendre leurs activités dans ce domaine. Cette année, nous avons continué d'examiner nos pratiques pour répondre aux besoins des communautés autochtones et les aider à surmonter ces défis. Par exemple, nous avons adapté nos politiques et nos processus de crédit à ce segment, notamment pour lui offrir un meilleur accès au capital et rendre l'industrie plus inclusive. Nous avons également développé un champ d'expertise interne en créant des postes dédiés au financement aux Autochtones et en appuyant les communautés et les entrepreneurs autochtones qui font leurs débuts dans le secteur agricole.

Il est important que nous puissions mesurer notre impact financier sur les communautés et les peuples autochtones. Cette année, nous avons commencé à recueillir de l'information pertinente à cet égard en demandant à nos clients actuels et aux nouveaux clients de remplir la Déclaration d'identité autochtone, qui orientera nos décisions sur les mesures à prendre pour atténuer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises et les communautés autochtones dans le secteur agricole.

Nous transmettons aussi des connaissances et offrons des occasions d'apprentissage pour soutenir les groupes sous-représentés, y compris des événements, des webinaires, des publications, des messages dans les médias sociaux et du contenu sur notre site Web. Cette année, le magazine *AgriSuccès*, qui compte plus de 75 000 lecteurs par trimestre, proposait un article sur le chef Roy Fox de la tribu des Blood, en Alberta, au sujet du parcours de la communauté pour cultiver ses racines agricoles traditionnelles.



**En vedette :**

## *La tribu des Kainai-Blood*

Au milieu de l'été chaud et sec qu'a connu l'Ouest canadien en 2021, l'entreprise Kainai Forage à Stand Off, en Alberta, a enregistré une récolte de 8 000 balles de foin de fléole des prés de première qualité, en une seule journée.

L'ampleur du succès de cette entreprise nouvellement rebaptisée et restructurée n'est toutefois pas un phénomène exceptionnel. La coentreprise créée en 2019 entre Indigena Capital, une société d'investissement privé, et la tribu des Kainai-Blood (ou tribu des Blood, une Première Nation du sud de l'Alberta), a su relever avec brio les difficultés et éviter les écueils des territoires inexplorés.

Forte d'une superficie de 25 000 acres de terre irriguée, ce qui en fait le plus important projet de ce genre au pays, Kainai Forage exporte du foin de fléole des prés de première qualité à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, grâce au financement supplémentaire mis en place, la construction d'une nouvelle usine de transformation et l'installation d'une presse à paille ultramoderne sont presque terminées.

---

L'article intégral est accessible à l'adresse [fcc-fac.ca/fr/savoir/cultiver-racines-agricoles](https://fcc-fac.ca/fr/savoir/cultiver-racines-agricoles)



## En vedette :

### *Blue Heron Gardens*

Julie Shirley n'a pas cherché à devenir une apicultrice en herbe, mais le succès de son exploitation productrice de miel témoigne de son talent.

M<sup>me</sup> Shirley est la principale propriétaire et exploitante de Blue Heron Gardens, une ferme située dans la région de Cudworth, en Saskatchewan. Cette ferme produit du miel de grande qualité, certifié par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), dans le respect de l'environnement.

M<sup>me</sup> Shirley a reçu une subvention du Fonds pour les femmes en entrepreneuriat du gouvernement fédéral. Elle a également travaillé avec FAC pour financer une nouvelle miellerie dans leur ferme. « Nous n'aurions pas réussi sans FAC. Nous avons bâti une nouvelle installation qui nous a aidés à tout simplifier et qui nous a beaucoup facilité la tâche cette année », explique M<sup>me</sup> Shirley.

L'article intégral est accessible à l'adresse [fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/succes-dans-une-miellerie](https://fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/succes-dans-une-miellerie)

## Femmes entrepreneures



Au cours du dernier exercice, 573 millions de dollars de financement ont été versés à des femmes entrepreneures.

FAC demeure résolue à augmenter la proportion d'entreprises au Canada qui appartiennent à des femmes et qui sont dirigées par elles, et à aider les femmes à réussir dans l'industrie agricole et agroalimentaire. Pour offrir aux femmes un accès accru au capital, FAC a pris un engagement de 500 millions de dollars sur trois ans au titre de son programme Femme entrepreneure. Cette année encore, ce programme a connu un franc succès. Depuis son lancement, FAC a approuvé 2 632 prêts Femme entrepreneure totalisant plus de 1,9 milliard de dollars. En vertu de ce prêt, FAC peut annuler jusqu'à 1 000 \$ en frais de traitement et, à ce titre, encourage les emprunteuses à réinvestir l'argent ainsi économisé dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel qui répondent à leurs propres besoins et à ceux de leur entreprise en croissance.

Nous continuons de transmettre des connaissances et d'offrir des occasions d'apprentissage destinées aux femmes entrepreneures. Nos deux Sommets FAC des femmes entrepreneures (français et anglais), qui ont eu lieu à l'occasion de la Journée internationale des femmes, ont attiré 740 participants en direct. À cette participation s'ajoute l'écoute de plus de 500 visionnements des enregistrements des Sommets. Les sujets abordés comprenaient la santé financière, le transfert d'entreprise et la santé mentale.

## Jeunes agriculteurs



FAC a accordé 4,95 milliards de dollars de prêts à des jeunes agriculteurs et entrepreneurs au cours du dernier exercice, dépassant ainsi son objectif qui était de 4,28 milliards de dollars.

### Produits de prêt

FAC poursuit ses efforts pour mobiliser la prochaine génération d'agriculteurs et d'agroentrepreneurs, notamment en offrant plusieurs produits visant à réduire les obstacles financiers, dont les prêts Jeune agriculteur et Jeune entrepreneur qui sont destinés à des exploitants âgés de moins de 40 ans. Nous offrons aussi le prêt Démarrage FAC, destiné aux producteurs agricoles et aux agroentrepreneurs débutants qui sont âgés de 18 à 25 ans. Tous ces produits offrent des modalités de financement souples accompagnées de taux et de frais réduits. Nous offrons aussi aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs qui contractent un prêt admissible un abonnement gratuit aux logiciels AgExpert de FAC, afin de leur fournir un soutien en matière de tenue de registres numériques et de parfaire leurs connaissances financières.

En 2021-2022, FAC a amélioré et bonifié ces trois produits de prêt pour les jeunes emprunteurs qui font leurs débuts dans l'industrie agricole ou qui cherchent à faire croître leur entreprise. Pour remplir notre mandat de soutien à la prochaine génération, nous avons haussé la limite viagère au titre des prêts Jeune agriculteur et Jeune entrepreneur, faisant passer le montant maximal d'approbation de 1 à 1,5 million de dollars. Dans le cas du prêt Démarrage FAC, les critères d'admissibilité ont été élargis de manière à inclure les demandeurs âgés de plus de 25 ans qui ont démarré leur première entreprise liée à l'agriculture et dont le revenu est égal ou inférieur à un certain montant. En plus de la hausse de l'âge d'admissibilité au prêt Démarrage FAC, nous avons aussi augmenté la limite viagère du prêt, faisant passer le montant maximal d'approbation de 50 000 \$ à 150 000 \$. Cet accès au capital permettra à ces entreprises de tirer profit de nouveaux débouchés, de stimuler l'économie et de créer plus d'emplois.





En vedette :

## Shale Ridge Estate Winery & Cidery

« Quand vient le temps de relaxer à la fin de la journée, on se dit : “Wow! On ne s’attendait pas à cela.” », affirme Alicia Hardman de l’exploitation Shale Ridge Estate Winery and Cidery, près de Thedford, en Ontario.

Ils ne s’y attendaient peut-être pas, mais Garren et Alicia Hardman ont travaillé fort pour en arriver là où ils sont. Ce couple dynamique a fondé Shale Ridge Estate Winery and Cidery à partir de rien.

Ils reconnaissent aussi que leur rêve a pu devenir réalité grâce à leur partenariat avec FAC et au prêt Démarrage de FAC.

« Nous n’aurions pas été en mesure d’accomplir tout ça sans le soutien de FAC. Comme vous pouvez l’imaginer, les coûts d’immobilisations et de démarrage sont élevés. Le directeur des relations d’affaires avec qui nous avons fait affaire nous aimait bien et il comprenait notre vision. Nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd’hui sans FAC. »

L’article intégral est accessible à l’adresse [fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/l-agriculture-dans-un-verre](https://fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/l-agriculture-dans-un-verre)

### Transmission de connaissances

Nous voulons aussi aider nos clients de la prochaine génération à acquérir des compétences et des connaissances en gestion d’entreprise et à parfaire leurs connaissances financières. Cette année encore, nous avons tenu plusieurs Sommets de la relève agricole destinés à toutes les personnes âgées de moins de 40 ans qui œuvrent dans l’industrie agricole et agroalimentaire. Les participants ont pu obtenir des conseils de conférenciers inspirants sur la gestion financière, la planification commerciale et le transfert d’entreprise.

Nous continuons d’aider les étudiants en agriculture à découvrir notre industrie moderne et avant-gardiste. L’enseignement des techniques de collecte et de gestion des données agricoles à ces étudiants leur permet non seulement d’administrer leurs exploitations de façon plus rentable, mais cela contribue aussi à accroître les connaissances et à favoriser la réussite de l’ensemble de l’industrie. Actuellement, 13 établissements d’enseignement postsecondaire utilisent les logiciels AgExpert en classe, ce qui aide les étudiants à comprendre comment le processus décisionnel fondé sur des données numériques peut les aider à surveiller les coûts, à améliorer les rendements et à mieux gérer l’information sur leur exploitation agricole.

Cette année, en partenariat avec l’Université de Guelph et RBC, FAC a contribué à une série de vidéos intitulée Fondements de la gestion agricole destinée aux jeunes agriculteurs et aux étudiants en agriculture. Cette série porte sur la stratégie et la planification des entreprises agricoles, la gestion des exploitations, la planification de la relève et les notions fondamentales de la finance. Depuis le lancement de la série, en janvier 2022, plus de 4 300 participants s’y sont inscrits.

### Fonds FAC pour les cercles 4-H



FAC et les 4-H du Canada entretiennent un partenariat depuis plus de 25 ans.

Nous savons que bon nombre de nos clients et de nos employés ont bénéficié des programmes des 4-H. En 2021-2022, le Fonds FAC pour les cercles 4-H annuel a permis l’octroi de 100 000 \$ de financement répartis entre plus de 200 cercles, districts et régions de partout au Canada. Ces fonds serviront à financer des initiatives et des activités comme le développement de programmes existants, l’achat de ressources documentaires, le soutien bénévole ou la couverture des coûts associés à la tenue d’événements locaux. Le Fonds FAC pour les cercles 4-H fait partie d’un engagement de 250 000 \$ de FAC pour 2021-2022 et vise à apporter un soutien à l’échelle locale, provinciale et nationale.

## Planification du transfert d'entreprise



Les Services consultatifs de FAC ont tenu 754 consultations auprès de clients, soit par l'intermédiaire d'un conseiller en affaires, ou d'un groupe de pairs composé de clients œuvrant dans le même secteur, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

La réussite du transfert et des actifs agricoles à la prochaine génération est un enjeu important de l'industrie agricole canadienne. Pour répondre à ce besoin, FAC offre des services consultatifs pour aider les producteurs à obtenir de l'encadrement et les aiguiller vers des conseillers, des ressources et des services. Par ailleurs, nous enrichissons constamment le contenu relatif au transfert d'entreprise sur le site [Web fac.ca/Transfert](http://fac.ca/Transfert) pour contribuer au perfectionnement des connaissances financières. Nous offrons aussi le prêt Transfert afin de faciliter le transfert d'une exploitation agricole pour l'acheteur et le vendeur.

## Santé mentale



Le numéro spécial de *L'infolettre de Savoir FAC* consacré à la santé mentale a été distribué à plus de 31 000 abonnés.

La santé mentale est essentielle à notre bien-être. Un volet important du soutien qu'apporte FAC est la diffusion de ressources sur la santé mentale aux Canadiennes et aux Canadiens qui œuvrent en agriculture et vivent dans les régions rurales du Canada. Nous collaborons également avec plusieurs partenaires de l'industrie qui offrent du soutien en santé mentale, dont les suivants :

- **La Do More Agriculture Foundation offre un programme de Fonds communautaire dans le cadre duquel des ateliers de premiers soins en santé mentale sont donnés dans les collectivités rurales du Canada. Ce programme a aussi permis de mettre en place un réseau d'intervenants qui ont reçu une formation sur les premiers soins en santé mentale et qui sont en mesure d'identifier les entrepreneurs dans le besoin et de leur venir en aide. Au total, 366 personnes réparties dans 24 collectivités ont suivi une formation au cours du dernier exercice.**
- **En plus de promouvoir la sensibilisation à la santé mentale, l'organisme Au cœur des familles agricoles offre du soutien et de la formation par l'intermédiaire de son programme Travailleurs de rang, dans le cadre duquel des spécialistes de la santé mentale sillonnent les régions rurales du Québec pour apporter une aide en santé mentale aux entrepreneurs.**

- **La Ag Health and Safety Alliance offre de la formation sur la sécurité physique et la santé mentale à des étudiants de niveau collégial en agriculture au Canada.**

Nous reconnaissons aussi l'importance de prendre soin de nos employés, et notre plan d'action global en santé mentale garantit que nous continuerons de déployer des efforts délibérés à cet égard. Pour surmonter les obstacles en matière de santé mentale, on nous rappelle souvent qu'il est important de rester à l'écoute, de discuter et d'être présents, pour nous-mêmes et pour les autres. Notre objectif est de démystifier la santé mentale et de réduire la stigmatisation des personnes ayant des troubles de santé mentale en fournissant aux employés du soutien, des ressources et des outils, dont les suivants :

- **Chaque année, nous organisons une semaine de sensibilisation à la santé mentale qui coïncide avec la Journée Bell cause pour la cause. Les activités qui ont lieu durant la semaine visent à accroître la sensibilisation et l'ouverture d'esprit à l'égard de la santé mentale; il peut s'agir par exemple du témoignage poignant d'un collègue au sujet de son expérience relative à la santé mentale et à la maladie mentale.**
- **Nous offrons l'accès à la plateforme Ça va pas aujourd'hui<sup>MD</sup> de l'Association canadienne pour la santé mentale qui a été mise à jour cette année afin d'offrir encore plus d'outils et de ressources en ligne.**
- **Nous avons créé une page Yammer interne consacrée au bien-être mental qui propose de nombreuses publications d'employés pour favoriser le dialogue ainsi que le partage de ressources et de conseils.**
- **Nous avons augmenté la couverture des frais de services de santé mentale offerte dans le cadre de notre programme d'avantages sociaux et étendu la liste des professionnels dont les services sont couverts.**
- **Nous offrons l'accès à des outils et à des applications favorisant le bien-être mental, dont l'application Headspace (méditation en ligne) et le programme MindBeacon (thérapie cognitivo-comportementale en ligne).**

Outre les assurances et les garanties pour soins médicaux et dentaires offertes par FAC, les employés ont accès au Programme d'aide aux employés et à leur famille. Les employés et leur famille peuvent obtenir du soutien en ce qui concerne la condition et la santé physiques, la nutrition, la santé mentale, les relations, les finances, les soins aux personnes âgées, les questions juridiques et plus encore.

Cette année, nous avons lancé un programme de formation obligatoire intitulé Prévention du harcèlement et de la violence au travail, qui aide les employés à déterminer les comportements et les pratiques inacceptables et qui met l'accent sur la prévention et sur l'importance de protéger la vie privée des personnes concernées.

## Diversité, équité et inclusion au travail



91 % des employés estiment que FAC prend des mesures pour devenir plus diversifiée et inclusive.

FAC cherche à se doter d'un effectif reflétant la diversité des collectivités où nous vivons et travaillons. Notre culture intentionnelle est fondée sur les partenariats engagés et sur la responsabilisation, et les valeurs de respect, d'intégrité et de confiance constituent le fondement de notre identité. Notre engagement envers la diversité, l'équité et l'inclusion n'a jamais été aussi ferme, et nous continuons à combler les lacunes et à travailler pour faire de FAC un milieu de travail encore plus inclusif et équitable.

- **Recrutement** : 41 % des candidats aux concours de FAC cette année se sont identifiés comme étant issus de la diversité.
- **Embauche** : 23 % de tous les employés embauchés cette année étaient des personnes qui ont déclaré être membres d'une minorité visible, être Autochtones ou avoir une incapacité, ce qui dépasse notre objectif de 18 %.

FAC ne cesse d'améliorer sa capacité à attirer, à recruter, à maintenir en poste et à favoriser l'avancement et le perfectionnement des employés qui appartiennent à des groupes sous-représentés. Cette année, nous nous sommes associés à 20 autres organisations au service de la diversité, y compris des centres d'accueil pour les nouveaux arrivants et des organismes qui fournissent des services aux personnes ayant une incapacité. Dans le cadre de notre programme d'emplois d'été pour étudiants, 33 % des étudiants embauchés au cours du dernier exercice ont déclaré appartenir à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.

Nous continuons aussi à prendre des mesures afin de rendre le marché du travail plus inclusif pour les personnes ayant une incapacité. FAC a embauché cinq employés dans le cadre de son partenariat avec « 4 to 40 », un organisme sans but lucratif établi à Regina qui permet aux employeurs d'offrir des emplois valorisants à des personnes ayant un handicap qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail. Ces cinq employés sont revenus parmi nous après la pandémie et trois d'entre eux ont reçu une formation pour occuper de nouveaux postes dans l'organisation.

La *Loi canadienne sur l'accessibilité* est une loi fédérale qui vise à faire du Canada un pays sans obstacle d'ici 2040. FAC est déterminée à adhérer aux normes nationales en matière

d'accessibilité et à respecter le délai fixé, et un partenaire a été choisi pour nous épauler lors des recherches et des consultations que nous mènerons afin de cerner les obstacles présents dans notre milieu de travail et lorsque nous fournissons des services à nos clients. Nous nous appuierons sur les résultats ainsi obtenus pour élaborer notre plan d'action, que nous publierons en ligne au plus tard le 31 décembre 2022, conformément aux exigences de la loi.

Les gestionnaires jouent aussi un rôle vital dans la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Cette année, FAC a fixé un objectif pour tous les gestionnaires afin de définir clairement leur rôle dans la constitution d'équipes diversifiées et la création d'un milieu de travail inclusif. Les gestionnaires ont accès à des ressources et à des occasions d'apprentissage sur divers sujets, comme les préjugés inconscients et la lutte contre le racisme, afin d'élaborer un plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Ils sont aussi informés des partenariats de FAC qui offrent des programmes (p. ex., des stages pour les nouveaux arrivants, les personnes ayant une incapacité ou les Autochtones nouvellement diplômés) qui sont pris en considération lors du processus d'embauche.

### Plan d'équité en matière d'emploi pour les Autochtones

FAC exécute actuellement son Plan d'équité en matière d'emploi pour les Autochtones, lequel s'articule autour des thèmes que voici : approvisionnement en main-d'œuvre, talent autochtone et préparation des candidats; recrutement, maintien en poste et avancement des Autochtones; partenariats; inclusion des Autochtones en milieu de travail; responsabilisation.

Pour l'un de ces thèmes, il faudra conclure un plus grand nombre de partenariats stratégiques avec des organisations au service des Autochtones et des établissements d'enseignement postsecondaire. Cette année, FAC a désigné 10 organisations autochtones au Canada, avec lesquelles elle a établi un contact initial. Nous avons renouvelé nos ententes avec des établissements d'enseignement postsecondaire dans le cadre du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones, lequel offre du financement à des étudiants autochtones qui suivent une formation en administration des affaires ou en travail de bureau afin de couvrir les coûts associés à des besoins comme l'épicerie, le loyer, le transport, l'achat d'un ordinateur et les factures courantes. Nous avons aussi renforcé certains partenariats existants, notamment en créant un nouveau programme de stage entre le Saskatchewan Indian Institute of Technology et notre division de la Technologie de l'information.

Cette année, nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation en misant sur le déploiement réussi de la formation sur la sensibilisation à la culture autochtone que tous les employés ont suivie en 2019-2020. En effet, nous avons décidé d'offrir la



formation sur la vérité et la réconciliation à nos consultants, à nos employés occasionnels et à certains de nos partenaires externes. Nous sommes aussi aux premières étapes de la conception d'une formation avancée sur la sensibilisation à la culture autochtone visant à outiller les employés qui travaillent directement auprès des communautés autochtones, à élargir leurs connaissances, à développer leurs compétences et à leur enseigner l'étiquette culturelle nécessaire à l'établissement de relations durables.

### **Loi sur l'équité salariale**

La *Loi sur l'équité salariale* est entrée en vigueur le 31 août 2021. L'équité salariale consiste en un traitement égal pour un travail de valeur égale afin d'aider à combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes et de contribuer au développement social et économique du Canada. Un avis a été envoyé aux employés de FAC pour les informer des nouveaux règlements et du processus d'équité salariale en octobre 2021. FAC mettra sur pied un comité d'équité salariale à l'automne 2022. Celui-ci sera chargé de créer un plan d'équité salariale et de recommander des avenues ou des solutions permettant de corriger des problèmes potentiels en matière d'équité salariale. Notre plan d'équité salariale sera mis en œuvre d'ici août 2024, et nous envisageons la possibilité d'inclure des renseignements en matière d'équité salariale dans le rapport ESG du prochain exercice.

### **Importance des langues**

Les deux langues officielles du Canada font partie intégrante de l'identité de FAC. La dualité linguistique enrichit notre environnement de travail et contribue à élargir nos perspectives et nos compétences. Elle nous permet aussi de

créer un milieu de travail et un secteur agricole diversifiés et inclusifs. Nous reconnaissons que l'héritage linguistique du Canada va au-delà du français et de l'anglais. En effet, les langues autochtones ont contribué à enrichir nos langues officielles de mots et d'expressions qui sont difficiles à exprimer autrement. Cette année, 103 employés se sont inscrits à une formation en français ou en anglais. L'année prochaine, nous déploierons une nouvelle plateforme d'apprentissage linguistique autonome en ligne pour permettre à tous les employés qui désirent améliorer leur niveau de compétence dans une langue officielle d'avoir accès à de la formation.

### **Mobilisation externe et interne**



FAC a versé plus de 250 000 \$ à 35 organismes canadiens qui fournissent des services aux personnes et aux communautés marginalisées et sous-représentées.

Cette année, FAC a tenu plus d'une douzaine d'événements d'apprentissage et d'initiatives sur l'équité et l'inclusion. Ceux-ci ont attiré plus de 2 700 participants internes et externes. Ces activités procurent aux employés un soutien supplémentaire et un sentiment d'appartenance puisqu'ils abordent différents sujets liés aux obstacles en milieu de travail, à la sensibilisation communautaire et à l'apprentissage culturel.

## Activités de promotion de la diversité et de l'inclusion à FAC



**Mois de la fierté (juin)** : Des employés de FAC ont organisé une séance de discussion pour la communauté 2SLGBTQIA+ et une présentation sur l'alliance inclusive. Plus de 150 employés y ont assisté, et beaucoup d'autres ont visionné les enregistrements. Les employés ont aussi été invités à ajouter leurs pronoms à leur signature électronique et sur leur carte professionnelle.



**Journée nationale des peuples autochtones (juin)** : FAC, en partenariat avec la ville de Regina et d'autres membres du Saskatchewan Diversity and Inclusion Network, a organisé un événement virtuel destiné au public. Plus de 1 700 personnes y ont assisté en direct, et des centaines d'autres ont visionné l'enregistrement.



**Journée du chandail orange et Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (septembre)** : FAC a tenu un événement interne mettant en vedette un Aîné et a diffusé des clips de l'entrevue auprès de tous les employés.



**Journée de la dualité linguistique (septembre)** : Des gestionnaires ont exprimé leurs points de vue sur leur parcours linguistique et sur l'importance d'apprendre une deuxième langue officielle, et ils ont invité les autres employés à raconter leur histoire.



**Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (octobre)** : Notre PDG et d'autres employés ont participé à une publicité intitulée *L'inclusion, c'est gagnant* pour faire connaître les avantages de créer un milieu de travail inclusif.



**Mois de l'histoire des Noirs (février)** : FAC a tenu cinq événements d'apprentissage destinés aux employés de partout au Canada, dont une séance de discussion durant laquelle les employés ont raconté leurs propres expériences et suggéré des moyens d'être de meilleurs alliés pour les employés noirs et racisés.



**Mois de la Francophonie (mars)** : Un employé de FAC a rappelé l'importance d'un environnement de travail bilingue. Les employés ont été invités à participer à quatre activités d'apprentissage à l'interne, dont une séance de discussion, et à relever des Franco-défis pour encourager l'utilisation du français au travail.



**Page Yammer consacrée à la diversité et à l'inclusion (en continu)** : FAC communique de l'information à ce sujet sur sa plateforme intranet, où elle encourage un dialogue constructif concernant de nombreux thèmes importants. Chaque mois, plus de 1 000 employés participent activement à la page Yammer. Cette année, il y a eu 791 publications, plus de 29 000 visionnements, et près de 6 400 réactions au contenu et aux conversations.

## Mobilisation et bien-être des employés

Des employés qui ont un attachement intellectuel et émotionnel envers FAC sont plus susceptibles de parler positivement de la société, d'y rester longtemps et de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Voici les différents aspects de la mobilisation et du bien-être des employés sur lesquels nous nous concentrons.

**Culture** : L'excellence de la culture est au cœur même de l'expérience employé à FAC. Cette année, nous avons mené à bien la dernière phase d'un programme d'apprentissage pluriannuel qui portait sur les comportements clés pour nous aider à mieux comprendre et appliquer les pratiques culturelles.

**Rétroaction** : FAC réalise un sondage annuel sur la mobilisation des employés. En 2021-2022, 88 % de nos employés ont répondu au sondage, et le taux de mobilisation des employés de FAC s'est établi à 86 %, ce qui nous place parmi les meilleurs employeurs selon Kincentric, et ce, pour la 19<sup>e</sup> année consécutive. Les résultats sont communiqués aux gestionnaires, qui discutent de l'expérience employé avec les membres de leur équipe et élaborent des plans d'action afin de continuer à renforcer et à maintenir le niveau de mobilisation. Les responsables des Ressources humaines examinent aussi ces plans afin de déterminer les besoins à l'échelle de l'entreprise.

**Apprentissage** : La direction de FAC encourage et favorise l'apprentissage, et l'atteinte des objectifs d'apprentissage des employés est mesurée et reconnue. Les employés ont droit à une journée d'apprentissage par mois pour participer à des activités qui les aident à s'acquitter de leurs fonctions actuelles ou à se préparer pour un futur poste.

**Leadership** : FAC soutient la croissance et le perfectionnement des nouveaux gestionnaires en leur offrant une expérience d'apprentissage de 18 mois qui comprend des séances d'encadrement individuelles, des séances de groupe interactives et de la réflexion individuelle.



## En vedette :

### *Célébrons le Mois de l'histoire des Noirs*

Février est le Mois de l'histoire des Noirs, une période durant laquelle nous célébrons les nombreuses réalisations et contributions des Canadiennes et Canadiens noirs. FAC a tenu cinq événements d'apprentissage destinés aux employés de partout au Canada, dont une séance de discussion durant laquelle les employés ont raconté leurs propres expériences et suggéré des moyens d'être de meilleurs alliés pour les employés noirs et racisés. De plus, les employés ont eu l'occasion d'assister à une projection de film virtuelle, à une soirée de jeu-questionnaire sur le thème du Mois de l'histoire des Noirs, ainsi qu'à des ateliers de cuisine et de danse africaines.

**Composition générale des effectifs**

<b>NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX EMPLOYÉS</b>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Femmes</b>	57,6 %	55,9 %	56,1 %
<b>Hommes</b>	42,4 %	44,1 %	43,9 %

<b>NOMBRE TOTAL DE DÉPARTS</b>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Femmes</b>	53,2 %	58,8 %	55,0 %
<b>Hommes</b>	46,8 %	42,2 %	45,0 %

**Diversité et égalité des chances**

<b>MEMBRES DE LA DIRECTION<sup>4</sup> VS NON-MEMBRES DE LA DIRECTION<sup>5</sup> ET GENRE</b>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Membres de la direction</b>	47,4 % F 52,6 % H	49,2 % F 50,8 % H	50,5 % F 49,5 % H
<b>Non-membres de la direction</b>	64,8 % F 35,2 % H	64,2 % F 35,8 % H	63,9 % F 36,1 % H

<sup>4</sup> « Membres de la direction » désigne les employés ayant des subordonnés directs ou indirects.

<sup>5</sup> « Non-membres de la direction » désigne les employés sans subordonnés directs ou indirects.

<b>NOUVEAUX EMPLOYÉS PAR GROUPE VISÉ PAR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI<sup>6</sup></b>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Minorités visibles</b>	14,0 %	13,1 %	19,5 %
<b>Autochtones</b>	3,2 %	7,8 %	4,5 %
<b>Personnes handicapées</b>	1,5 %	0,8 %	1,9 %

<sup>6</sup> Le total n'est pas de 100 %, car les employés appartenant à des groupes non visés par l'équité en matière d'emploi et ceux qui choisissent de ne pas faire de déclaration volontaire ne sont pas inclus.

DÉPARTS PAR GROUPE VISÉ PAR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI <sup>7</sup>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Minorités visibles</b>	12,4 %	12,4 %	12,7 %
<b>Autochtones</b>	3,5 %	5,9 %	7,1 %
<b>Personnes handicapées</b>	1,5 %	3,3 %	4,2 %

<sup>7</sup> Le total n'est pas de 100 %, car les employés appartenant à des groupes non visés par l'équité en matière d'emploi et ceux qui choisissent de ne pas faire de déclaration volontaire ne sont pas inclus.

FAC s'efforce de constituer un effectif représentatif et favorise la participation des employés ayant vécu de la discrimination pour nous aider à comprendre s'il existe des obstacles au maintien en poste, à la mobilisation et à l'avancement professionnels des talents de divers horizons. Un élément central de notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion est le maintien en poste d'un plus grand nombre d'Autochtones et de personnes ayant un handicap.

## Enjeu important

### *Protection des droits de la personne*

Partout dans le monde, les gens s'engagent aux côtés des Nations Unies pour promouvoir les droits de la personne et soutenir des actions collectives pour un avenir meilleur. FAC respecte toutes les lois et tous les règlements applicables, y compris la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De plus, nous nous engageons à :

- éviter de porter atteinte aux droits de la personne, que ce soit directement ou indirectement;
- prendre part au dialogue entre les intervenants pour cerner des enjeux liés aux droits de la personne en agriculture, et collaborer avec eux pour assurer un apprentissage et une amélioration continus;

- collaborer avec nos clients et d'autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire pour créer une culture favorisant des pratiques durables en matière de droits de la personne;
- offrir aux employés un processus permettant d'identifier et de signaler des violations présumées de lois ou du *Code de déontologie*, dont un accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à une ligne confidentielle.

FAC permet aux producteurs de maintenir des normes d'intégrité élevées en les aidant à comprendre et à reconnaître les risques d'atteinte aux droits de la personne dans leur effectif et leur chaîne d'approvisionnement, notamment le travail forcé et le travail des enfants, et en veillant à ce que les travailleurs étrangers temporaires soient protégés par les lois du travail du Canada. Les clients sont tenus de respecter les normes provinciales en matière de santé et de sécurité des employés et de respecter des règlements fédéraux comme le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ce qui comprend le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers.

En 2021-2022, FAC n'a fait l'objet d'aucune plainte concernant les droits de la personne. Pour en apprendre davantage sur nos attentes à l'égard des personnes avec lesquelles nous faisons affaire, veuillez consulter la section **Garantir l'intégrité** du présent rapport.

## Combattre la faim



Les employés, les clients et les partenaires communautaires de FAC ont fourni plus de 121 millions de repas à des banques alimentaires du Canada et 36 millions de repas ont été recueillis durant la dernière campagne.

Il est possible de changer les choses lorsque les membres de l'industrie unissent leurs forces pour combattre l'insécurité alimentaire. En campagne contre la faim, notre programme phare d'investissement communautaire, a joué un rôle de catalyseur en encourageant le milieu agricole et agroalimentaire à recueillir des dons en aliments et en argent depuis 2004. Que nos partenaires cultivent, produisent, transforment ou distribuent des aliments, une occasion s'offre à eux de contribuer à réapprovisionner les étagères des banques alimentaires dans les collectivités rurales et urbaines.

FAC ne cesse de faire évoluer En campagne contre la faim pour mobiliser davantage l'industrie agricole et agroalimentaire afin de renforcer la sécurité alimentaire et de gagner la confiance du public. Cette année, pas moins de 36 millions de repas ont été fournis à des banques alimentaires et à des programmes d'aide alimentaire partout au Canada, ce qui constitue un record. La contribution de FAC a été de 2,6 millions de repas, et les autres repas ont été fournis par 126 partenaires du secteur agricole et agroalimentaire des quatre coins du pays.

Banques alimentaires Canada utilise la formule de conversion des dons suivante : 1 livre = 1 repas et 1 \$ = 2 repas. Cette formule reflète le pouvoir d'achat et les partenariats stratégiques des banques alimentaires. Les employés de FAC partout au pays ont participé au programme, contribuant ainsi à recueillir des dons en aliments et en argent au profit des banques alimentaires et des programmes de lutte contre la faim dans leurs collectivités. De plus, 200 écoles autochtones et rurales ont reçu un don de 1 000 \$ chacune pour financer des programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire de leurs collectivités.

## Lutte contre le gaspillage alimentaire



La réduction du gaspillage alimentaire est une stratégie importante pour réduire l'insécurité alimentaire et combattre les changements climatiques. Plutôt que de consommer toujours plus d'aliments, nous pouvons donner l'excédent aux personnes dans le besoin et ainsi réduire la pression pour augmenter la production.

En 2019, FAC a versé 150 000 \$ à l'une des plus grandes banques alimentaires du Canada pour financer la mise en place d'une ligne de réemballage. Maintenant en service, elle peut réemballer 1 000 kg de nourriture par heure. Cela permet à la banque alimentaire de recevoir et de redistribuer de grandes quantités de fruits et de légumes excédentaires à des organismes qui fournissent des aliments aux personnes dans le besoin. Au cours de ses six premiers mois de service, la ligne de réemballage a permis de récupérer plus de 30 000 livres (13 600 kilogrammes) d'aliments hautement nutritifs pour des organismes d'aide alimentaire. FAC continue de chercher d'autres occasions de travailler avec ses partenaires pour avoir un impact encore plus important sur la réduction de l'insécurité et du gaspillage alimentaires.

## Chaîne d'approvisionnement responsable



Il est important que les fournisseurs avec lesquels nous faisons affaire adhèrent aux mêmes valeurs que FAC et agissent conformément aux principes qui nous définissent. Notre chaîne d'approvisionnement est typique d'une institution financière, principalement en ce qui a trait au matériel informatique, aux logiciels, aux services d'experts-conseils, aux baux et aux améliorations locatives, aux fournitures de bureau, à l'équipement et au mobilier de bureau.

Notre Politique de gestion du risque lié à l'approvisionnement et aux fournisseurs garantit le traitement équitable des fournisseurs ainsi qu'une gestion appropriée du risque pour FAC et son actionnaire, et elle s'appuie sur les recommandations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le *Code de déontologie des fournisseurs de FAC* décrit nos attentes et les processus que nous mettons en place pour aider les employés, qui gèrent des contrats conclus avec des fournisseurs, à veiller à ce que ceux-ci aient des pratiques commerciales éthiques et morales.

FAC est aussi déterminée à promouvoir la croissance économique des entreprises, des communautés et des populations autochtones. Nous encourageons l'inclusion des fournisseurs autochtones dans notre chaîne d'approvisionnement afin de donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Dans le cadre du processus d'obtention de la certification du programme RPA, nous avons entrepris d'élaborer une politique d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, de nous fixer des buts et des objectifs à cet égard et d'explorer comment nous pourrions établir des relations avec des entreprises autochtones avec lesquelles nous pourrions passer des marchés. Nous veillerons à offrir un meilleur accès à ces contrats d'approvisionnement aux Autochtones, à sensibiliser les fournisseurs autochtones à la manière d'exploiter avec succès les possibilités qu'offre notre chaîne d'approvisionnement et à promouvoir la main-d'œuvre autochtone et le perfectionnement des compétences auprès des fournisseurs.



### En vedette :

## *Moisson Montréal*

Moisson Montréal a désormais les moyens de faire un pas de géant dans la lutte contre la faim et pour le développement durable, grâce à un don de 150 000 \$ de FAC.

« Nous sommes heureux d'annoncer le lancement officiel d'une nouvelle ligne d'ensachage de fruits et légumes avec une capacité de 1 000 kilogrammes par heure. Cette ligne semi-automatisée, financée par le don de FAC, permet dorénavant à Moisson Montréal d'accepter, en quantités sans précédent dans le secteur, des surplus de fruits et légumes de producteurs afin de les redistribuer aux organismes qui nourrissent les personnes et les familles dans le besoin », a déclaré Richard D. Daneau, directeur général de Moisson Montréal.

L'article intégral est accessible à l'adresse <https://www.moissonmontreal.org/fac-gaspillage-alimentaire/>

# *GOUVERNANCE*

---





**Notre engagement :** Nous exerçons nos activités de façon responsable et avec intégrité.

---



**Nous nous imposons les normes d'éthique les plus rigoureuses et nous exigeons la franchise et la responsabilité.**

---

**Enjeu important**

### *Garantir l'intégrité*

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités fondamentales. Nous comprenons que chaque personne contribue à garantir l'intégrité et à atténuer les risques commerciaux qui découlent d'un manquement à cet égard.



## Attentes à l'égard des intervenants internes



Tous les employés permanents en service ont effectué une activité de vérification de leurs connaissances sur le *Code de déontologie* et ont rempli leur déclaration d'intégrité annuelle.

Notre *Code de déontologie* oriente la façon dont nous nous comportons en tant que représentants de FAC, y compris dans nos relations d'affaires. Dès leur nomination, et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront aux parties du *Code* qui les concernent et aux autres politiques qui s'appliquent aux membres du Conseil d'administration. La politique d'intégrité du Conseil d'administration comprend un processus pour traiter les plaintes et signaler les atteintes au *Code* qui sont présumées avoir été commises par le PDG, par l'un de ses subordonnés directs et par des membres du Conseil.

Agissant au nom du président-directeur général et du Conseil d'administration, l'agente de l'intégrité de FAC est chargée de la fonction de promotion et d'interprétation du *Code* ainsi que de la sensibilisation des employés à ce sujet. Elle veille en outre à garantir un environnement sécuritaire dans lequel les employés peuvent dénoncer des actes répréhensibles au sein de l'entreprise. Les employés ont l'obligation de signaler toute violation du *Code* à leur gestionnaire, à l'agente de l'intégrité de FAC, ou au moyen de la LigneConfidentielle, qui est en service 24 heures sur 24. En vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les employés peuvent aussi s'adresser au commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada.

Notre *Code de déontologie* s'applique à tous les employés, qu'il s'agisse d'employés permanents, contractuels, embauchés pour une période déterminée ou de placements professionnels. L'adhésion au *Code* est une condition d'embauche, et tous les nouveaux employés doivent suivre une formation en ligne sur le *Code* dans le cadre de leur programme d'accueil et d'intégration. Cette année, la vérification des connaissances des employés de la société visait à déterminer le niveau de compréhension du *Code* et de la manière dont il s'applique aux situations de travail de tous les jours. La prochaine formation sera conçue d'après les résultats de cette évaluation afin de combler toute lacune en matière de connaissances.

Les employés doivent aussi se conformer à l'ensemble des politiques et des procédures de FAC ainsi que des lois et des règlements applicables à leurs activités professionnelles. La surveillance régulière de la conformité des employés est un autre

moyen par lequel nous pouvons évaluer le niveau d'intégrité de l'organisation. Par exemple, le respect des politiques de prêt fait systématiquement l'objet d'évaluations et de rapports, et les cas de non-conformité sont abordés avec les gestionnaires et leurs équipes.

### Attentes à l'égard des clients

Les personnes qui font affaire avec FAC sont aussi tenues d'agir avec intégrité. Les clients doivent signer une déclaration d'intégrité au moment de la constitution du prêt, et nos rapports couvrent un éventail de sujets, des crimes financiers aux violations des droits de la personne en vertu du *Code canadien du travail*.

FAC reconnaît que la plupart de ses clients font les bons choix en matière de pratiques de gestion durable. En ce sens, notre engagement en matière de gestion durable et de responsabilité sociale repose sur ces quatre piliers qui soutiennent notre vision à long terme :

- **La société** : notre engagement envers le plus haut niveau d'intégrité dans l'ensemble de nos activités commerciales;
- **L'environnement** : notre engagement envers des pratiques commerciales qui atténuent les répercussions sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau;
- **Les soins aux animaux** : notre engagement envers le respect et la protection du bien-être des animaux;
- **La main-d'œuvre** : notre engagement à respecter et à promouvoir les normes du travail au Canada.

Depuis quelques années, l'industrie doit composer avec l'importance accrue accordée aux normes de gestion durable établies par les détaillants et exigées par les clients. Notre engagement consiste à collaborer avec nos clients et l'industrie afin de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés et de les aider à résoudre ces problèmes de façon à générer des retombées positives sur le plan social, tout en réduisant au minimum les risques liés à leurs activités. Nous acceptons que les clients ne progressent pas tous au même rythme et nous sommes déterminés à soutenir l'industrie à long terme, et ce, peu importe les cycles économiques. Si un client, un concessionnaire, un détaillant, un fournisseur ou un partenaire de capital-risque a commis un acte potentiellement répréhensible, nous le signalons à une équipe centralisée de FAC qui est responsable des incidents de nature délicate concernant la clientèle.

### Enjeu important

## Garantir la confidentialité et la sécurité des données

La confidentialité et la sécurité des données revêtent une importance capitale pour les Canadiennes et les Canadiens, et la gestion de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels est maintenant une question prioritaire pour l'industrie des services financiers. Nous sommes déterminés à protéger les renseignements personnels de nos clients et de nos employés et, à cette fin, nous avons priorisé nos efforts continus pour prévenir la communication non autorisée des renseignements confidentiels et personnels.

### Faire de la confidentialité une priorité



Tous les employés permanents en service ont suivi une formation sur la protection des renseignements personnels et ont obtenu la note de passage de 80 % à l'évaluation des connaissances.

La protection des renseignements de l'entreprise et des renseignements personnels des clients requiert un engagement soutenu des employés, lequel s'appuie sur notre culture de responsabilisation. La Politique sur la protection des renseignements personnels de FAC a été créée pour définir les attentes vis-à-vis des employés afin de garantir la protection des renseignements personnels. En outre, l'importance de la protection des renseignements personnels a été renforcée au moyen d'une formation annuelle et de diverses ressources documentaires et communications diffusées tout au long de l'année.



### Pour accéder à l'information et la diffuser en toute confiance...

- faites preuve de curiosité et appuyez-vous sur vos connaissances et sur votre jugement pour assurer la sécurité de l'information;
- arrêtez-vous, réfléchissez et vérifiez avant de créer, d'envoyer et d'ouvrir des documents;
- en cas de doute, traitez les renseignements des clients et l'information essentielle aux activités d'affaires de FAC comme vous vous attendriez à ce que vos renseignements personnels soient traités.

En plus de la diligence exercée par les employés, le programme de protection des renseignements personnels de FAC comporte le recours à la technologie, notamment à des améliorations aux dispositifs de protection numériques automatisés et aux contrôles de systèmes, afin de protéger l'information. En 2021-2022, nous avons encore réduit le risque que des renseignements personnels soient communiqués par inadvertance au moyen de la messagerie électronique et nous avons renforcé la protection du réseau pour tous les employés de FAC, et ce, quel que soit leur lieu de travail.

Notre équipe Protection des renseignements personnels et accès à l'information est responsable de la conformité et elle gère les demandes d'accès à l'information, et assure la surveillance des politiques et des processus qui guident la société dans la détermination et la gestion des risques liés à la protection des renseignements personnels. Les préoccupations et les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Au cours du dernier exercice, aucune atteinte n'a été considérée comme substantielle, et aucune plainte n'a été déposée au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

## Garantir la sécurité des données



Tous les employés permanents en service ont suivi une formation sur l'ingénierie sociale dans le cadre de notre stratégie de sensibilisation et d'apprentissage en matière de cybersécurité.

Nous continuons de sensibiliser les employés au moyen de formations et de communications sur l'importance de la protection de l'information et de la cybersécurité. Par exemple, l'hameçonnage est une pratique par laquelle un auteur de menaces se fait passer pour une personne ou une organisation digne de confiance afin d'inciter ses victimes potentielles à communiquer des renseignements sensibles. Cette année, FAC a effectué des tests d'hameçonnage trimestriels par courriel auprès de ses employés et consultants. Lors de cette simulation effectuée dans un environnement sûr, les employés et les consultants identifient différents signaux d'alarme et pièges propres aux tentatives d'hameçonnage, ce qui leur permet de développer leurs aptitudes en matière de repérage pour éviter de cliquer sur des liens malveillants.

FAC a aussi lancé une campagne d'apprentissage sur l'ingénierie sociale qui allait au-delà des tentatives d'hameçonnage. En effet, l'ingénierie sociale est l'art de manipuler des personnes pour les amener à divulguer des

renseignements personnels et confidentiels. De la formation a été offerte à tous les employés afin de les sensibiliser davantage à l'ingénierie sociale et de leur fournir des notions de base sur les attaques par hameçonnage vocal à l'aide de messages vocaux et d'appels téléphoniques.

En plus du soutien aux employés, nous nous efforçons d'améliorer les politiques, les systèmes et les outils que nous utilisons pour recueillir des renseignements personnels et les protéger contre la collecte, l'utilisation et la communication non autorisées. Cette année, FAC a examiné et évalué toutes les ententes conclues avec des tiers pour s'assurer qu'elles contiennent, au besoin, des dispositions en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels, et que les tactiques d'atténuation soient fondées sur une approche axée sur les risques.

FAC adhère à des cadres établissant des normes de l'industrie comme le National Institute of Standards and Technology (NIST) pour veiller à ce que les capacités et les contrôles appropriés soient en place pour protéger l'information. Une grande partie de notre infrastructure de TI est confiée à des fournisseurs de service indépendants. Les normes relatives à la protection des renseignements personnels sont exposées dans toutes les ententes de service, et les fournisseurs de service peuvent faire l'objet de vérifications récurrentes. Nous effectuons régulièrement des essais de pénétration de nos systèmes de TI et nous mettons à jour et améliorons continuellement notre sécurité informatique avec l'aide d'experts de l'industrie. Jusqu'à présent, nous n'avons pas subi d'atteinte à la confidentialité des données résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI.

## Lutte contre la corruption et la subornation

La corruption et la subornation font partie d'un large éventail de crimes financiers comprenant le blanchiment d'argent, la fraude et le financement d'activités terroristes, qui sont en augmentation à l'échelle mondiale. Chaque entreprise de chaque secteur est à risque, et FAC ne fait pas exception.

Pour atténuer le risque de crime financier, FAC a mis en œuvre un programme exhaustif de gestion du risque, ce qui commence par une bonne connaissance des personnes avec lesquelles FAC traite ou établit une relation d'affaires. Nous savons que la plupart de nos clients, de nos partenaires et de nos fournisseurs exercent leurs activités en employant des pratiques commerciales qui sont dignes de confiance et qui satisfont à nos attentes en matière d'intégrité, mais pour protéger l'intégrité et la réputation de FAC en tant que prêteur responsable et partenaire de l'industrie agricole et agroalimentaire, nous avons mis en place des mesures qui nous permettent d'identifier les personnes qui présentent un risque accru de corruption.



Tous les employés ont un rôle à jouer dans la stratégie de gouvernance du risque de FAC, qui est fondée sur le modèle comportant trois lignes de défense, soit les fonctions de prise de risque (première ligne), d'examen critique (deuxième ligne) et d'assurance (troisième ligne). Certains employés qui jouent un rôle aux trois lignes de défense sont tenus de suivre une formation intitulée « Connaître ses clients » afin d'être mieux renseignés pour repérer les signaux d'alerte indiquant un crime financier et ainsi évaluer les risques et mettre en place les mesures de contrôle pertinentes pour contribuer à protéger FAC. Des activités continues de formation et de sensibilisation sont offertes pour tenir compte de l'évolution des risques de FAC, en fonction des changements dans l'industrie, dans nos offres de produits ou dans nos modes de prestation. Aucun risque important lié à la corruption n'a été cerné en 2021-2022.

### **Assurer la sécurité des clients en ligne**

Nous aidons aussi nos clients à adopter des pratiques exemplaires en matière de sécurité de l'information en leur fournissant des ressources pour les informer au sujet de la confidentialité et la sécurité des données. Les sujets abordés comprennent la protection des données et des renseignements personnels en ligne et les façons de repérer une tentative d'hameçonnage par courriel.



## Pratiques commerciales responsables

### Gouvernance d'entreprise fondée sur la responsabilité ESG

Une gouvernance d'entreprise efficace est essentielle à notre réussite. FAC dispose de structures, de politiques, de processus et de programmes bien établis pour assurer une gouvernance efficace à l'échelon du Conseil d'administration et de la direction.

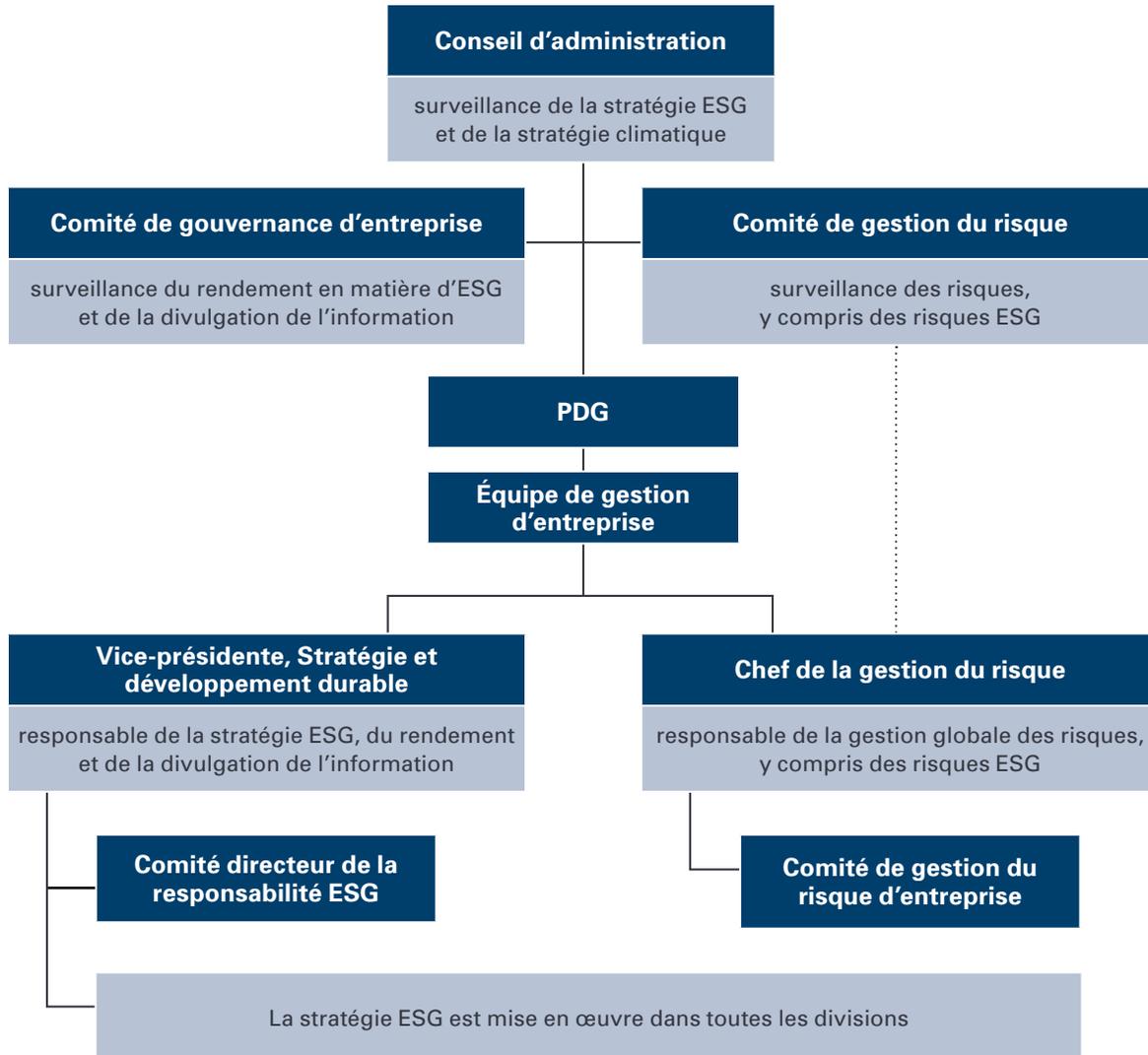
Cette année, nous avons fait appel à un tiers pour évaluer notre cadre de gouvernance ESG. Les résultats montrent que nous sommes pleinement ou étroitement alignés sur les pratiques exemplaires, et ce, dans la plupart des domaines cruciaux, notamment la surveillance exercée par le Conseil d'administration, le leadership et la culture. Tandis que nous peaufinons notre stratégie ESG et notre stratégie relative aux changements climatiques, la possibilité s'offre à nous de faire davantage appel au Conseil d'administration pour assurer une surveillance efficace, et nous continuerons de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation au cours des prochaines années.

FAC est régie par un Conseil d'administration dont les membres cumulent diverses compétences et expériences dans l'ensemble des secteurs agricoles, agroalimentaires et financiers et reflètent la diversité du Canada. Le Conseil d'administration a dépassé l'objectif de parité entre les sexes; en effet 64 % des membres du Conseil d'administration sont des femmes.

Cette année, nous avons créé un nouveau comité directeur de la responsabilité ESG composé de cadres supérieurs. Les membres de ce comité ont pour mandat de faire avancer les initiatives de leurs divisions respectives, de travailler en collaboration et de promouvoir les initiatives approuvées. Nous faisons aussi preuve de leadership en créant une division responsable du développement durable et une unité d'affaires responsable des enjeux ESG.

Pour en apprendre davantage au sujet de la gouvernance d'entreprise et du leadership, et pour obtenir de l'information relative aux changements climatiques, consultez le [fac.ca/a-propos-de-fac](https://fac.ca/a-propos-de-fac).

**Responsabilités et surveillance à l'égard des enjeux ESG**



## Gestion du risque

FAC étant une société d'État fédérale à vocation financière dont le mandat consiste à appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire, le risque fait partie intégrante de toutes ses activités. FAC s'est dotée de pratiques de gouvernance, de systèmes et de processus pour veiller à ce que ses pratiques de gestion du risque d'entreprise demeurent conformes à celles des institutions financières fédérales.

Une gestion efficace du risque aide à protéger les relations clients et à préserver la solidité et la viabilité globales de FAC. La société continuera de faire évoluer ses capacités de gestion du risque afin de préserver sa capacité à offrir une expérience client exceptionnelle à long terme. FAC sera ainsi en mesure de satisfaire aux préférences des clients qui ne cessent d'évoluer et de répondre à leurs exigences concernant la fluidité des transactions et la prise de décisions cohérentes et uniformes, tout en gérant adéquatement les nouveaux risques.

## Résultats financiers

FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les profits réalisés par FAC contribuent au développement de nouveaux produits et services, sont réinvestis dans l'industrie agricole et agroalimentaire et les collectivités rurales, et permettent de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Forte d'un portefeuille de première qualité de 44,5 milliards de dollars et d'une 29<sup>e</sup> année consécutive de croissance, FAC est un partenaire solide, stable et déterminé à servir l'industrie agricole canadienne, peu importe les cycles économiques.

<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b> (en millions de dollars canadiens)			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Valeur économique directe créée</b>			
Produits	1 764,4	1 576,0	1 567,0
<b>Valeur économique distribuée</b>			
Coûts d'exploitation	838,4	484,7	339,6
Salaires et avantages sociaux des employés	275,7	287,1	304,9
Versements aux fournisseurs de capitaux (dividendes)	394,8	0 <sup>8</sup>	560,1
Investissements communautaires	4,2	4,3	3,7
Valeur économique non répartie (valeur économique créée moins valeur économique distribuée)	251,3	799,9 <sup>9</sup>	358,7 <sup>10</sup>

<sup>8</sup> En raison de la pandémie, FAC n'a pas effectué de versements au fournisseur de capitaux; ces fonds ont plutôt été utilisés pour financer les mesures d'urgence mises en place pour les clients.

<sup>9</sup> La diminution des coûts d'exploitation, conjuguée à l'absence de versements au fournisseur de capitaux, explique l'augmentation par rapport aux résultats de l'exercice précédent.

<sup>10</sup> Le versement au fournisseur de capitaux explique la diminution par rapport aux résultats de l'exercice précédent.





*RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.*

fac.ca

*This report is also available in English at [fcc.ca](http://fcc.ca)*